# LE MAGHREB

## Le Quotidien de l'Économie


● SECTEURS HORS HYDROCARBURES

**La BM salue la "résilience" de l'économie algérienne**

(P3)

● ALGÉRIE - SOUDAN

# Sonelgaz au chevet du réseau électrique soudanais

(Page 5)



GAZODUC TRANSSAHARIEN

# Alger et Niamey s'accordent sur le tracé définitif

*C'est le plus grand projet énergétique d'Afrique. 4 000 kilomètres de gazoduc. Du Nigeria, le plus grand producteur de gaz d'Afrique, à l'Algérie, la porte vers l'Europe, en traversant le Niger, en plein Sahara. Des réunions, des études, des promesses. Aujourd'hui, on le construit. Pour de vrai. Une délégation algérienne a examiné, à Niamey, avec le secrétaire général du ministère nigérien du Pétrole, Abdoulkarim Mohamed Ali, plusieurs volets et préalables liés à l'accélération du processus de réalisation du projet de gazoduc transsaharien (TSGP) dans sa partie nigérienne, indique un communiqué de Sonatrach.*

(Lire en Page 3)






● L'EXPERTISE CHINOISE POUR RÉVOLUTIONNER LA NUMÉRISATION ALGÉRIENNE

# Le Haut-Commissariat à la numérisation se penche sur la sécurisation des données

(P4)

● PALESTINE OCCUPÉE

# Le Parlement arabe salue le soutien de 162 Etats membres de l'ONU au droit du peuple palestinien à l'autodétermination

(P12)

# Génocide des Rohingyas : la Suisse appelle le Myanmar à respecter l'arrêt de la CIJ



La Suisse a déclaré jeudi attendre du Myanmar qu'il se conforme à l'arrêt de la Cour internationale de Justice (CIJ), qui a établi que le pays avait commis un génocide contre la minorité ethnique rohingya. Il s'agit du premier jugement de ce type rendu contre un État. Dans une réponse écrite adressée à Anadolu, le Département fédéral suisse des affaires étrangères (DFAE) a indiqué avoir pris connaissance de l'arrêt rendu jeudi dans l'affaire opposant la Gambie au Myanmar. « La Suisse attend des parties qu'elles se conforment à la décision de la Cour », a déclaré le ministère. Il a qualifié la CIJ de « principal organe judiciaire des Nations unies et, à ce titre, d'institution centrale pour le maintien d'un ordre international fondé sur le droit international ».

Le ministère n'a toutefois pas précisé si la Suisse envisageait de prendre des mesures supplémentaires à la suite de ce jugement.

Le Royaume-Uni a, de son côté, annoncé une série de mesures diplomatiques en réaction à la décision, notamment l'expulsion de l'attaché de défense du Myanmar, la convocation du chargé d'affaires du pays ainsi qu'une demande de réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies. Le ministre britannique des Affaires étrangères, Ed Miliband, a également indiqué que d'autres mesures seraient annoncées dans les prochains jours. La Suisse maintient déjà des sanctions contre le Myanmar, notamment un embargo sur les armes, des restrictions visant les biens susceptibles d'être utilisés à des fins de répression intérieure, des gels d'avoirs ainsi que des interdictions de voyager visant des personnes et des entités désignées. Berne avait imposé ses premières sanctions contre le Myanmar en 2000, en raison de violations des droits humains. Si la plupart des restrictions avaient été levées en 2012, l'embargo sur les armes était resté en vigueur. La Suisse avait ensuite renforcé ses sanctions en 2018, face aux préoccupations liées aux violations systématiques des droits humains, avant d'introduire de nouvelles restrictions financières et des interdictions de voyager à la suite du coup d'État militaire de 2021. La CIJ a conclu jeudi que le Myanmar avait commis un génocide contre les musulmans rohingyas lors des opérations militaires menées en 2017 dans le nord de l'État de Rakhine.

La Cour a ordonné au Myanmar d'accorder des réparations aux victimes et de prendre des mesures pour prévenir de nouvelles violations.

Elle a également accordé au pays un délai de deux ans pour présenter un rapport sur les mesures de restitution mises en œuvre.

Les modalités d'indemnisation seront déterminées lors de procédures ultérieures.

# Haïti : 34 membres d'un gang armé tués lors d'une opération policière à Port-au-Prince

La Police nationale d'Haïti (PNH) a annoncé jeudi que 34 membres d'un gang armé avaient été tués lors d'une opération de sécurité menée à Martissant, au sud de la capitale, Port-au-Prince. Dans un message publié sur le réseau social américain X, la police a indiqué que l'opération visait une cache appartenant à Renel Destina, connu sous le nom de « Ti Lapli », chef du gang Grand Ravine, actif dans la région. Des images diffusées en accompagnement de cette annonce montrent des véhicules blindés circulant dans le quartier, avant qu'une explosion ne frappe un bâtiment soupçonné d'être utilisé par le groupe armé. La PNH n'a pas fourni davantage de précisions sur l'identité des personnes tuées ni indiqué si le chef du gang figurait parmi les victimes.

Le média Haiti24 a rapporté jeudi que les forces de sécurité avaient détruit un bâtiment à Martissant, qui aurait servi de refuge aux membres du gang dirigé par Ti Lapli. La structure a été visée lors d'une opération policière destinée à démanteler les installations utilisées par les groupes armés, selon le média. Martissant constitue un axe de transit stratégique reliant Port-au-Prince au sud d'Haïti. Le quartier est régulièrement touché par les violences des gangs et les luttes de contrôle territorial entre groupes armés. Le gang Grand Ravine fait partie des plusieurs groupes armés opérant dans l'agglomération de Port-au-Prince.

Ti Lapli est considéré comme l'une des figures importantes du milieu criminel dans la capitale. Haïti est confronté à une recrudescence des violences liées aux gangs, qui contrôlent de vastes portions de la capitale et multiplient les enlèvements, les meurtres et les attaques contre les infrastructures publiques.

Les opérations policières se sont intensifiées alors que les autorités cherchent à affaiblir les réseaux criminels et à rétablir la sécurité dans le pays.

# Le Royaume-Uni confirme mener des cyberopérations offensives contre la Russie, la Chine, l'Iran et la Corée du Nord



Le Royaume-Uni mène des cyberopérations offensives contre la Russie, la Chine, l'Iran et la Corée du Nord, a confirmé publiquement pour la première fois un haut responsable militaire britannique.

Le général Rob Magowan, chef du Commandement des opérations cybernétiques et spécialisées du Royaume-Uni, a indiqué que la Force nationale cybernétique (National Cyber Force, NCF) menait des opérations offensives contre des États adversaires, dans un contexte de multiplication des cybermenaces. « Le domaine cybernétique, comme nous l'appelons, prend une importance croissante dans la conduite de la guerre », a déclaré Magowan à Sky News, lors de sa première interview depuis sa prise de fonctions à ce poste de général quatre étoiles, plus tôt cette année. Interrogé sur le fait de savoir si la Force nationale cybernétique menait des opérations offensives, il a répondu : « Absolument, et nous avons été clairs à ce sujet. »

« Il existe toute une série de menaces à travers le monde, et nous avons clairement indiqué que la Russie, la Chine, l'Iran et la Corée du Nord constituent une menace pour notre mode de vie et mènent des opérations dans le cyberespace », a-t-il affirmé.

« Ces pays doivent bien comprendre que leurs opérations dans le cyberespace auront un coût, et c'est précisément le rôle de notre force cybernétique », a-t-il ajouté.

Magowan a également précisé que cette force ciblait des groupes criminels organisés ainsi que des individus impliqués dans des activités malveillantes en ligne, notamment celles portant préjudice aux enfants.

« Ces individus causent des préjudices en ligne, y compris à nos enfants. La lutte contre ces activités fait pleinement partie de l'approche de la Force nationale cybernétique », a-t-il souligné.

# Le FBI enquête sur une possible intrusion dans la base de données du Centre national d'information criminelle américain

Le FBI enquête sur une possible violation de la base de données du Centre national d'information criminelle (NCIC), un système national utilisé pour partager des informations relatives aux mandats d'arrêt et aux vérifications des antécédents entre les services fédéraux, étatiques et locaux chargés de l'application de la loi, selon CNN vendredi soir.

Citant deux personnes informées de l'enquête, le média a indiqué que des pirates informatiques seraient parvenus à pénétrer dans le système au cours des derniers jours. Bien que le FBI n'ait pas commenté l'incident, il s'agit de la deuxième intrusion enregistrée ces derniers mois.

Après avoir été informé de l'incident, le directeur du FBI, Kash Patel, est intervenu jeudi sur Fox News pour mettre en avant les efforts de l'agence en matière de cybersécurité, en présentant une opération menée plusieurs mois auparavant comme si elle était toujours en cours, selon CNN.

« Nous gardons une longueur d'avance et rattrapons le temps perdu », a-t-il déclaré.

Cette découverte intervient après une série de pannes ayant touché des banques, l'Agence nationale de sécurité (NSA) et les systèmes de contrôle du trafic aérien, alors que le gouvernement s'efforce de rassurer le public sur la cybersécurité.

En septembre, un groupe appelé ShinyHunters a dérobé des données concernant des employés sur un site internet du FBI consacré au recrutement.

# L'Angola va débourser 180 millions de dollars pour acquérir 10 % de De Beers



L'Angola déboursera 180 millions de dollars pour acquérir une participation de 10 % dans le capital de De Beers, géant mondial du diamant, a annoncé vendredi un responsable de la société minière publique angolaise.

Le président-directeur général d'Endiama, José Manuel Augusto Ganga Júnior, a déclaré que l'acquisition d'une participation dans De Beers, qui mène actuellement des activités d'exploration diamantifère en Angola, demeurait pertinente malgré la chute des prix du diamant.

Ganga Júnior s'exprimait à Luanda, la capitale angolaise, après l'inauguration par Endiama de la première raffinerie d'or du pays, dotée d'une capacité de traitement de 25 kilogrammes d'or par jour. Cette acquisition envisagée s'inscrit dans le cadre du projet d'Anglo American de céder sa participation de 85 % dans De Beers, annoncé en 2024 dans le cadre d'une vaste restructuration. Cette décision intervient dans un contexte marqué par la baisse des prix du diamant et la concurrence croissante des diamants synthétiques, qui pèsent sur les activités du groupe minier.

L'opération permettrait à l'Angola et à la Namibie de rejoindre le Botswana, leur voisin, qui a déjà manifesté son intention d'acquérir une participation supplémentaire de 15 % dans De Beers, afin d'en devenir l'actionnaire majoritaire.

GAZODUC TRANSSAHARIEN

# Alger et Niamey s'accordent sur le tracé définitif

C'est le plus grand projet énergétique d'Afrique. 4 000 kilomètres de gazoduc. Du Nigeria, le plus grand producteur de gaz d'Afrique, à l'Algérie, la porte vers l'Europe, en traversant le Niger, en plein Sahara. Des réunions, des études, des promesses. Aujourd'hui, on le construit. Pour de vrai.

Une délégation algérienne a examiné, à Niamey, avec le secrétaire général du ministère nigérien du Pétrole, Abdoulkarim Mohamed Ali, plusieurs volets et préalables liés à l'accélération du processus de réalisation du projet de gazoduc transsaharien (TSGP) dans sa partie nigérienne, indique un communiqué de Sonatrach.

La délégation algérienne est composée de cadres du ministère des Hydrocarbures, de l'activité Transport par canalisation de Sonatrach et de l'Entreprise nationale de canalisation (ENAC), filiale de Sonatrach, en mission de travail au Niger du 17 au 20 novembre.

Ce n'est pas une délégation de diplomates. C'est une délégation de techniciens, d'ingénieurs, de ceux qui construisent les gazoducs. Du ministère, de Sonatrach TRC, qui transporte le gaz par canalisation, et d'ENAC, l'entreprise qui pose les tubes, qui soude, qui creuse.

Cette rencontre, tenue mardi dernier, s'inscrit dans le sillage des travaux de construction du tronçon algérien, déjà engagés par Sonatrach, marquant une avancée importante dans la réalisation de cette infrastructure énergétique régionale.

Le tronçon algérien est déjà en construction. C'est l'information la plus importante. L'Algérie ne parle plus, elle construit. Sur son territoire, de la frontière nigérienne jusqu'à Hassi R'Mel, le cœur gazier algérien, les travaux ont commencé. Les tubes sont posés, les tranchées creusées.

Elle s'inscrit également dans le cadre de l'engagement de la partie nigérienne à accélérer les préparatifs liés au TSGP, projet énergétique stratégique, destiné à relier le Nigeria à l'Algérie en traversant le territoire nigérien.

Le Niger aussi veut accélérer. Car pour le Niger, ce gazoduc, c'est une révolution. C'est des milliers d'emplois, des centrales électriques alimentées au gaz, des villes éclairées, des usines, des revenus de transit, des milliards de dollars. C'est la sortie de la pauvreté énergétique.

Les discussions avec la partie nigérienne ont porté notamment sur l'accélération des études techniques relatives au tracé du gazoduc sur le territoire nigérien et le recueil des informations en relation avec les différentes phases du projet, ainsi que la confirmation du tracé modifié par le Niger et l'évaluation de son impact.

Le tracé, c'est la ligne exacte que va suivre le gazoduc, sur 1 000 kilomètres à travers le Niger, à travers le désert, en évitant les zones sensibles, les villages, les sites archéologiques. Le Niger a proposé un tracé modifié, plus efficace, plus sûr. L'Algérie l'a examiné, l'a confirmé, a évalué son impact.

Les deux parties ont également abordé l'identification des prestations et des études à prévoir dans le périmètre des travaux, la possibilité de participation des entreprises locales nigériennes aux prestations et aux études réglementaires, conformément aux engagements déjà annoncés, ainsi que les modalités de création par l'ENAC, chargée de la réalisation des études de tracé, d'une succursale au Niger.

Les entreprises locales nigériennes vont participer. Ce n'est pas un projet où les Algériens et les Nigérians viennent, construisent, et repartent. Les Nigériens vont travailler, vont apprendre, vont gagner des contrats. Et ENAC, l'entreprise algérienne, va créer une succursale au Niger, s'installer durablement, embaucher des Nigériens.

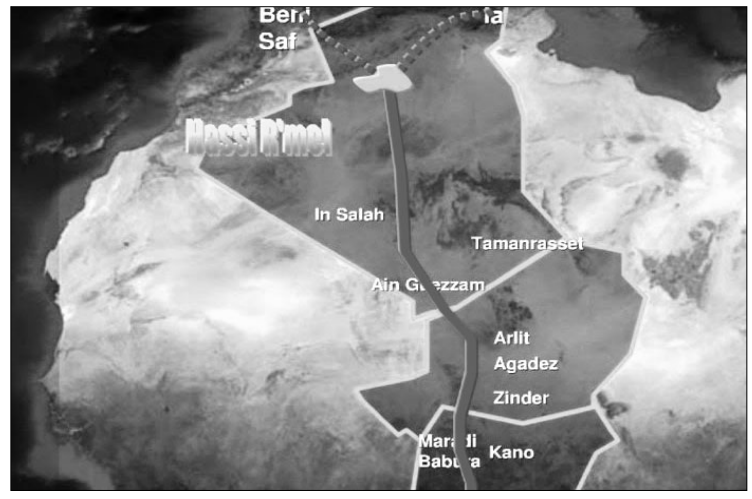
### UN PARTENARIAT, PAS UNE DOMINATION

Cette deuxième réunion de coordination technique s'inscrit dans le cadre de la poursuite des engagements de l'Algérie à œuvrer à consolider ses partenariats stratégiques avec les pays africains frères et à renforcer la présence du groupe Sonatrach sur la scène énergétique continentale et internationale.

Le TSGP, c'est trois pays, une seule vision : le gaz du Nigeria, qui traverse le Niger, qui arrive en Algérie, qui part vers l'Europe, vers l'Italie, vers l'Espagne, vers toute l'Europe qui a besoin de gaz, et qui veut un gaz fiable, africain, non russe. Pour le Nigeria, c'est des milliards de revenus. Pour le Niger, c'est le développement. Pour l'Algérie, c'est la confirmation de son rôle de hub énergétique entre l'Afrique et l'Europe.

Et pour l'Afrique, c'est la preuve qu'elle peut réaliser les plus grands projets du monde, avec ses propres entreprises, ses propres ingénieurs, ses propres financements.

***Hamza B.***




SECTEURS HORS HYDROCARBURES

# La BM salue la "résilience" de l'économie algérienne

L'économie algérienne, particulièrement les secteurs hors hydrocarbures, a fait preuve de "résilience" en 2025, grâce aux investissements publics et une demande intérieure "solide", selon un nouveau rapport de la Banque mondiale (BM) rendu public jeudi dernier.

"L'économie algérienne a enregistré une croissance estimée à 3,8 % en 2025, soutenue par un niveau élevé d'investissement public. L'activité a été portée par la résilience des secteurs hors hydrocarbures, dont la croissance est estimée à 4,2%, tandis que le secteur des hydrocarbures aurait progressé de 1,5%", selon l'édition de l'automne 2026 du rapport de suivi de la situation économique en Algérie de la Banque mondiale, intitulée "Recettes des hydrocarbures et résilience budgétaire".

La BM maintient ainsi inchangées ses précédentes prévisions de croissance pour l'Algérie pour 2025 et 2026.

Les performances enregistrées ont été soutenues par "une demande intérieure dynamique, alimentée par l'investissement public et une consommation privée robuste", souligne la BM, ajoutant que l'inflation est tombée en 2025 à 1,4% "son plus bas niveau depuis des années".

Le déficit budgétaire s'est réduit à 10,4% du PIB contre 14% en 2024 "grâce à la bonne tenue des recettes hors hydrocarbures, notamment les dividendes exceptionnels versés par les entreprises publiques", note l'institution internationale.

"L'Algérie a fait preuve d'une réelle résilience, avec une croissance qui se maintient bien en dehors du secteur des hydrocarbures", a déclaré Cemile Hacibeyoglu, représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale pour l'Algérie, citée dans un communiqué de la BM publié jeudi sur son site web.

Le pays dispose, selon elle, de "fondamentaux pour bâtir une économie plus diversifiée et plus compétitive, et les choix de politique publique à venir joueront un rôle décisif pour libérer davantage son potentiel".

S'agissant des perspectives avancées dans le rapport, "la croissance du PIB devrait atteindre 3,7% en 2026, avec une reprise de la production d'hydrocarbures, en hausse de 3,8 % à la suite de l'assouplissement des quotas de production de l'OPEP".

Le déficit du compte courant devrait, selon les mêmes projections, "se réduire sensiblement à 2,9% du PIB en 2026, soutenu par un environnement de prix des hydrocarbures plus favorable".

La réduction du déficit budgétaire est "un signe encourageant qui démontre la capacité de l'Algérie à mobiliser des sources de financement au-delà des seules recettes issues des hydrocarbures", souligne la BM.

***R.N.***

# LA CONJONCTURE

***Par R. N.***

## L'Algérie rappelle ses cerveaux de l'étranger pour fabriquer ses médicaments

L'Algérie fabrique déjà 70 % de ses médicaments. C'est un exploit. Il y a 20 ans, elle importait presque tout. Aujourd'hui, elle a plus de 200 usines, des milliers de pharmaciens, des laboratoires qui produisent des antibiotiques, des antidiabétiques, des anticancéreux

Mais l'Algérie veut aller plus loin. Elle veut fabriquer des médicaments complexes, des biotechnologies, des vaccins, des traitements contre le cancer, et les exporter vers l'Afrique, vers l'Europe, vers le monde arabe. Pour cela, elle a besoin de ses cerveaux. De ces milliers de scientifiques algériens qui travaillent à Paris, à Montréal, à Londres, à Boston, à Dubaï, dans les plus grands laboratoires du monde, dans les plus grandes universités, dans les plus grandes entreprises pharmaceutiques.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, samedi à Alger, le coordinateur du Haut-Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr. Elias Zerhouni, afin d'examiner les moyens de renforcer la contribution des compétences scientifiques algériennes établies à l'étranger au développement de l'industrie pharmaceutique nationale. Elias Zerhouni, ce n'est pas n'importe qui. C'est l'un des plus grands scientifiques algériens du monde. Ancien directeur des Instituts nationaux de la santé américains (NIH), le plus grand organisme de recherche médicale au monde, avec un budget de 30 milliards de dollars. Radiologue de renommée mondiale, conseiller de présidents américains, inventeur. Un Algérien qui a dirigé la science américaine. Aujourd'hui, il est coordinateur du Hau- Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger. Sa mission : ramener, non pas physiquement, mais intellectuellement, les compétences algériennes de l'étranger, pour les mettre au service du pays. La rencontre, qui s'est déroulée en présence du secrétaire général du Haut-Conseil, le professeur Mostéfa Khiati, a été l'occasion d'aborder la situation de l'industrie pharmaceutique et la dynamique que connaît le secteur, ainsi que d'examiner les mécanismes permettant de tirer parti de l'expertise scientifique et technologique de la communauté algérienne établie à l'étranger pour accompagner son développement. La dynamique, elle, est réelle. De nouvelles usines ouvrent chaque mois. À Sidi Bel-Abbès, une usine de gélules, première en Afrique. À Alger, à Sétif, à Constantine, des usines de médicaments anticancéreux, d'insuline, de vaccins. Des investissements de centaines de millions de dollars.

Mais pour passer au niveau supérieur, pour fabriquer des médicaments biotechnologiques, des thérapies géniques, des vaccins de nouvelle génération, il faut de la recherche. Il faut des chercheurs qui connaissent les dernières technologies, qui ont travaillé dans les laboratoires les plus avancés. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance de mettre en place un groupe de travail conjoint, regroupant des représentants du ministère et du Haut Conseil, chargé d'identifier les domaines de coopération prioritaires et de les traduire en initiatives scientifiques, permettant de valoriser les compétences algériennes à l'étranger, de soutenir l'innovation et de renforcer le transfert de connaissances et de technologies. Un groupe de travail conjoint. Pas une simple réunion, pas une photo. Un groupe qui va travailler, qui va identifier les priorités, qui va traduire cela en projets concrets. Quelles priorités ? La production de médicaments anticancéreux, qui coûtent une fortune à l'importation. La production d'insuline, pour les millions de diabétiques algériens. La production de vaccins. La recherche sur les maladies tropicales, sur les maladies génétiques fréquentes en Algérie. La formation des jeunes chercheurs algériens, dans les universités algériennes, par des professeurs algériens de l'étranger, en visioconférence, ou en venant quelques mois par an en Algérie. Valoriser les compétences algériennes à l'étranger, soutenir l'innovation, renforcer le transfert de connaissances et de technologies. Trois objectifs clairs. Cette démarche vise à contribuer au développement des capacités de l'industrie pharmaceutique nationale, notamment dans les domaines de la production et de l'exportation.

Production et exportation. Produire plus, produire mieux, et exporter. L'Algérie ne veut plus seulement couvrir son marché national. Elle veut devenir une puissance pharmaceutique africaine, exporter vers le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Sénégal, la Tunisie, la Libye, vers tout le continent. Pour cela, elle a besoin de ses enfants, où qu'ils soient. Ceux qui sont restés, dans les usines, dans les universités. Et ceux qui sont partis, dans les laboratoires du monde entier, mais qui n'ont jamais oublié leur pays. Avec Pr Zerhouni, Pr Khiati, et le ministre Kouidri, c'est le pont entre l'Algérie et sa diaspora scientifique qui se construit. Un pont qui ne transporte pas des billets d'avion, mais des connaissances, des brevets, des innovations, des médicaments.

Et demain, un médicament fabriqué en Algérie, grâce à un chercheur algérien de Boston, pourra soigner un malade à Alger, à Bamako, à Dakar.

L'EXPERTISE CHINOISE POUR RÉVOLUTIONNER LA NUMÉRISATION ALGÉRIENNE

# Le Haut-Commissariat à la numérisation se penche sur la sécurisation des données

***Carte d'identité biométrique, passeport biométrique, dossier médical, inscription à l'université en ligne, paiement des impôts en ligne, création d'entreprise en ligne. En quelques années, l'administration algérienne est passée du papier au numérique.***




Mais il y a un danger. Quand tout devient numérique, que se passe-t-il si tout tombe en panne? Si un centre de données brûle ? Si une cyberattaque bloque les serveurs ? Si un tremblement de terre coupe l'électricité ? Tout s'arrête. Les hôpitaux, les banques, les aéroports, les universités. C'est pour éviter ce cauchemar que l'Algérie vient de faire un pas décisif, avec l'aide de la Chine. L'Algérie a attribué un marché de 39,8 milliards de dinars, soit environ 290 millions de dollars, à un consortium regroupant plusieurs entreprises chinoises, dont China Railway Construction Corporation (CRCC) et Huawei. Le projet porte sur l'étude, la réalisation et l'équipement d'un centre national de reprise informatique destiné à assurer la continuité des systèmes numériques en cas de panne ou d'incident majeur.

39,8 milliards de dinars. 290 millions de dollars. C'est l'un des plus grands marchés de numérisation jamais attribué en Algérie. L'information a été rapportée jeudi 19 novembre par le média chinois Seetao, spécialisé dans les infrastructures et les grands projets. Le marché a été attribué par le Haut-Commissariat à la numérisation à un groupement composé de CRCC International, CRCC Algérie et Huawei Telecommunications Algérie.

Le Haut-Commissariat à la numérisation, c'est l'institution créée par le président Tebboune, placée sous la Présidence, chargée de piloter la numérisation du pays. Pourquoi chinois ? Parce que la Chine est aujourd'hui la première puissance mondiale du numérique. Huawei est le leader mondial des équipements télécoms, des centres de données, du cloud, de la 5G. CRCC est l'une des plus grandes entreprises de construction du monde, celle qui a construit des milliers de kilomètres de voies ferrées, d'autoroutes, de bâtiments, en Chine et en Afrique. En Algérie, les Chinois ne sont pas des inconnus. Ils ont construit les Datacenter, la Grande Mosquée d'Alger, le stade de Baraki, des autoroutes, des logements. Ils connaissent l'Algérie, ils travaillent en Algérie depuis plus 30 ans.

Le contrat est réparti en deux lots distincts. Le premier concerne les travaux de génie civil et la réalisation des infrastructures nécessaires à l'installation du centre. Pour cette partie, le consortium a présenté une offre de 67 millions de dollars TTC, avec un délai de réalisation de neuf mois. Le deuxième lot porte sur la fourniture des équipements et des systèmes du site de reprise informatique. Son montant s'élève à 223 millions de dollars TTC, pour un délai d'exécution de six mois. Deux lots, deux délais : 9 mois pour construire le bâtiment, 6 mois pour l'équiper. C'est rapide. Très rapide. En moins d'un an, l'Algérie aura son centre de reprise. Selon les informations publiées par Seetao, le groupement chinois a obtenu la note maximale de 100 points sur 100 pour chacun des deux lots, répondant ainsi aux exigences de l'appel d'offres. 100 sur 100. Pour les deux lots. C'est rare. Cela veut dire que l'offre chinoise était parfaite, techniquement et financièrement, la meilleure, la plus complète, la plus conforme aux exigences algériennes.

## UN DISPOSITIF POUR PROTÉGER LES DONNÉES PUBLIQUES

Le futur centre national de reprise informatique aura pour mission de prendre le relais en cas d'indisponibilité d'un centre de données principal ou de défaillance d'un système informatique. Il devra permettre de récupérer les données et de maintenir le fonctionnement des services numériques concernés.

Concrètement, imaginez : le centre de données principal de l'État, à Alger, tombe en panne. Incendie, inondation, cyberattaque. En quelques secondes, le centre de reprise prend le relais. Les données sont récupérées, les services continuent. Les citoyens ne s'en aperçoivent même pas. L'hôpital continue de fonctionner, la banque continue de payer, l'administration continue de délivrer des papiers. Le projet comprend ainsi deux volets complémentaires : la construction des infrastructures physiques destinées à accueillir le centre et l'installation des équipements informatiques et des systèmes nécessaires à la récupération des données. Cette infrastructure s'inscrit dans le programme de numérisation engagé par les autorités algériennes. Celui-ci prévoit notamment le développement des services publics numériques et le renforcement des capacités nationales d'hébergement, de sécurisation et de protection des données et des applications de l'administration.

L'Algérie ne veut plus héberger ses données à l'étranger. Elle veut ses propres centres de données, sur son sol, sous son contrôle, avec ses propres ingénieurs. C'est la souveraineté numérique.

La mise en place d'un tel dispositif permettra de limiter les interruptions de services en cas d'incident informatique et de renforcer la protection des données publiques. Avec ce centre, l'Algérie rejoint le club des pays qui ont une vraie résilience numérique. Comme la Chine, comme les États-Unis, comme la France. Et c'est l'expertise chinoise qui permet cette révolution. Huawei va apporter ses serveurs les plus puissants, ses systèmes de stockage, ses logiciels de reprise, ses technologies de cloud. CRCC va construire le bâtiment, avec les normes les plus strictes : anti-sismique, anti-incendie, avec des générateurs, des climatiseurs, une sécurité maximale. Mais l'Algérie ne veut pas seulement acheter. Elle veut apprendre. Des ingénieurs algériens vont travailler aux côtés des ingénieurs chinois, vont être formés, vont apprendre à gérer ce centre, à le maintenir, à le faire évoluer.

Demain, ce seront des Algériens qui feront tourner ce centre. Demain, ce seront des Algériens qui construiront d'autres centres, dans les autres wilayas.

La coopération algéro-chinoise dans la numérisation, ce n'est pas seulement un marché de 290 millions de dollars. C'est un transfert de technologie, un transfert de savoir-faire, un pas de plus vers une Algérie numérique, souveraine, moderne, qui protège les données de ses citoyens.

***Hamza B.***

"DJEZZY SOLUTIONS"

# Djezzy lance sa nouvelle marque commerciale au profit des entreprises

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a lancé sa nouvelle marque "Djezzy Solutions", destinée aux entreprises et aux établissements, visant à renforcer sa position de partenaire technologique et à accompagner la transformation numérique du secteur économique en Algérie.

La cérémonie de lancement de la marque, tenue mercredi à Alger, s'est déroulée en présence du directeur général de Djezzy, M. Boumediene Senouci, ainsi que de représentants d'entreprises et de partenaires commerciaux.

Au cours de cette cérémonie, une gamme de 15 solutions et services technologiques destinés aux professionnels a été présentée, couvrant les domaines du travail collaboratif, le cloud computing et les bases de données, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, outre les centres d'appels et les solutions de gestion de la relation client.

Ces solutions permettent aux entreprises de bénéficier de capacités technologiques avancées pour soutenir leurs activités et améliorer leurs performances, en s'appuyant sur l'infrastructure cloud de Djezzy pour héberger et traiter les données en Algérie, ce qui renforce leur maîtrise de la sécurité.

L'entreprise prévoit également d'élargir son portefeuille numérique pour atteindre 50 à 100 solutions et services technologiques innovants au cours de la prochaine période.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Senouci a souligné que la transformation numérique demeure "une nécessité stratégique" pour les entreprises, précisant que l'entreprise "dispose de l'infrastructure, de l'expertise et des investissements nécessaires pour accompagner cette transformation, en combinant les services de cloud computing, d'intelligence artificielle et de cybersécurité".

Le lancement de "Djezzy Solutions" traduit "une transformation du modèle de l'entreprise, qui passe du statut d'opérateur traditionnel de téléphonie mobile à celui de partenaire technologique intégré, proposant des solutions numériques aux entreprises", a-t-il précisé, relevant que l'objectif consiste à "permettre aux entreprises de bénéficier des différentes solutions dont elles ont besoin dans leur processus de transformation numérique et à faciliter l'accès à ces technologies".

Dans ce contexte, le DG a appelé à soutenir les compétences et les entreprises nationales contribuant à la construction de l'écosystème numérique, soulignant que Djezzy a choisi de placer son infrastructure de cloud computing au cœur de ses offres, en hébergeant ses produits et solutions dans des centres de données situés en Algérie.

Il a également indiqué que Djezzy avait obtenu une autorisation de la Banque d'Algérie pour exercer en qualité de prestataire de services de paiement électronique.

L'entreprise s'emploie actuellement à parachever les procédures nécessaires à l'obtention de l'agrément définitif, a-t-il révélé, ajoutant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de sa transformation technologique visant à "contribuer à la numérisation de l'économie et au renforcement de l'inclusion financière".

Cette initiative s'inscrit également dans une démarche visant à élargir le rôle de Djezzy, en passant de la facilitation des communications entre les individus et les entreprises à "la fourniture de solutions et de services numériques intégrés au profit des entreprises et des organismes, ainsi qu'au renforcement de sa contribution au développement de l'économie numérique nationale".

***R.N.***

ALGÉRIE - SOUDAN

# Sonelgaz au chevet du réseau électrique soudanais

Le Soudan est en guerre depuis plus de deux ans. Une guerre qui a détruit des villes, des hôpitaux, des écoles, et aussi, le réseau électrique. Des centrales bombardées, des lignes arrachées, des transformateurs volés, des quartiers entiers sans électricité, sans eau, sans lumière.

Dans cette tragédie, l'Algérie ne reste pas les bras croisés. Elle tend la main à son frère soudanais, avec ce qu'elle a de meilleur : son expertise en électricité.

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, a examiné, hier, avec une délégation soudanaise composée de présidents d'entreprise et de responsables d'organismes opérant dans le secteur, les perspectives de renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'électricité et des énergies renouvelables, notamment à travers la mise à profit de l'expertise algérienne pour la réhabilitation des infrastructures électriques endommagées au Soudan. Cette rencontre, tenue en présence du directeur général de la Société d'électricité du Soudan (SEHC), Abdallah Ahmed Mohamed Ali, a permis d'examiner les moyens de mobiliser les capacités techniques et humaines du groupe Sonelgaz pour contribuer au rétablissement des capacités du système électrique soudanais.

Sonelgaz, c'est le géant algérien de l'électricité et du gaz. C'est l'entreprise qui a électrifié toute l'Algérie, du Nord au Sud, d'Alger à Tamanrasset, à travers le Sahara,



dans les conditions les plus difficiles. C'est l'entreprise qui fabrique des transformateurs, qui construit des centrales, qui forme des ingénieurs, qui a une expérience de plus de 50 ans. C'est cette expérience que l'Algérie veut mettre au service du Soudan.

La partie soudanaise a exprimé sa volonté de renforcer la coopération avec l'Algérie, rappelant l'existence d'accords de coopération antérieurs entre les deux pays dans le domaine de l'électricité. Car la coopération algéro-soudanaise n'est pas nouvelle. Elle existe depuis des années. Des ingénieurs soudanais ont déjà été formés en Algérie. Des projets ont déjà été réalisés. La guerre a tout interrompu, mais elle n'a pas effacé cette relation fraternelle.

Dans ce cadre, les deux parties ont convenue de programmer, dans les prochains jours, une réunion technique, par visioconférence, réunissant les responsables du groupe Sonelgaz et leurs homologues de la SEHC, en vue de diagnostiquer les besoins réels, de définir les priorités en matière de réhabilitation des installations et réseaux électriques endommagés et d'évaluer les possibilités d'accompagnement de la partie soudanaise.

Diagnostiquer d'abord. Avant de réparer, il faut savoir ce qui est cassé. Quelles centrales sont détruites ? Quels réseaux sont coupés ? Quelles villes sont prioritaires ? C'est le travail des techniciens, par visioconférence, avec des plans, des photos, des données. Il a également été convenu d'organiser des rencontres entre les équipes techniques spécialisées des deux parties afin d'élaborer une feuille de route d'urgence définissant les étapes et les priorités de l'intervention, comprenant les opérations urgentes, la réhabilitation, la maintenance ainsi que la réparation des installations et équipements électriques endommagés.

Une feuille de route d'urgence. D'abord, les opérations urgentes : rétablir l'électricité dans les hôpitaux, dans les stations de pompage d'eau, dans les zones vitales. Ensuite, la réhabilitation : réparer les centrales, les lignes. Ensuite, la maintenance : former, entretenir, pour que ça ne retombe pas en panne. De son côté, M. Adjal a affirmé la disponibilité de l'Algérie à renforcer sa coopération avec le Soudan, soulignant qu'il prendra attache avec son homologue soudanais afin d'examiner la possibilité d'élaborer un projet d'accord intergouvernemental encadrant les opérations de coopération envisagées et définissant les domaines d'intervention du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, notamment à travers le groupe Sonelgaz. Un accord intergouvernemental, c'est-à-dire un accord entre les deux États, pas seulement entre deux entreprises. Cela donne un cadre juridique, une garantie, une volonté politique au plus haut niveau. Les domaines de coopération envisagés comprennent la réhabilitation des installations et infrastructures électriques, l'accompagnement technique, ainsi que la formation et la qualification des ressources humaines soudanaises, permettant le transfert de l'expertise algérienne et le renforcement des compétences locales en matière de gestion et d'exploitation des installations électriques. La formation, c'est essentiel. L'Algérie ne veut pas seulement envoyer des techniciens réparer et repartir. Elle veut former des techniciens soudanais, des ingénieurs soudanais, pour que le Soudan puisse, demain, gérer seul son réseau électrique. C'est le transfert de compétences, la vraie solidarité.

Les membres de la délégation soudanaise ont salué la disponibilité de l'Algérie à accompagner leur pays dans ses efforts visant à rétablir son système électrique, exprimant leur appréciation des potentialités et de l'expertise dont dispose le secteur algérien de l'énergie et le groupe Sonelgaz, ainsi que de la profondeur des relations fraternelles et solidaires unissant les deux pays.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie visant à renforcer sa coopération avec les pays africains et arabes et à mettre son expertise dans le domaine de l'énergie au profit des pays frères, tout en consolidant les partenariats fondés sur la coopération et la solidarité. L'Algérie, qui a électrifié son territoire, qui construit des centrales solaires dans le Sahara, qui exporte son électricité, veut aujourd'hui partager cette réussite avec ses frères africains. Avec le Soudan d'abord, qui en a le plus besoin.

Car rétablir l'électricité au Soudan, ce n'est pas seulement allumer des ampoules. C'est faire fonctionner les hôpitaux, pomper l'eau potable, faire tourner les boulangeries, permettre aux enfants d'étudier le soir, permettre à un pays de se relever. C'est la solidarité algérienne, concrète, sur le terrain.

***Hamza B.***

AGENCE NATIONALE D'ARCHÉOLOGIE

# L'Algérie veut raconter ses 2 millions d'années d'histoire

L'Algérie est un pays qui a 2 millions d'années d'histoire. 2 millions d'années. Depuis les premiers hommes à Ain Hanech, à Sétif, jusqu'à la guerre de Libération, en passant par les Numides, les Romains, les Vandales, les Byzantins, les Ottomans.

Et pourtant, combien d'Algériens connaissent cette histoire ? Combien savent que l'Algérie abrite les plus anciennes traces de l'humanité ? Que Tassili n'Ajjer est un musée à ciel ouvert de 10 000 ans ? Que Timgad, Djemila, Tipaza, sont parmi les plus belles villes romaines du monde ?

Trop peu. Parce que pendant des décennies, l'archéologie algérienne a été négligée, pillée, oubliée.

Le président Tebboune veut changer cela. Radicalement.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi dernier, une réunion de travail consacrée à l'installation de l'Agence nationale d'archéologie.

Ce n'est pas une réunion ordinaire. C'est l'installation d'une institution stratégique, placée directement sous la tutelle de la Présidence de la République. Pas sous un ministère. Sous la Présidence. Cela montre l'importance que le chef de l'État accorde à ce dossier.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion, le directeur général de l'Agence, M. Slimane Hachi a souligné que « Monsieur le président de la République a présenté une feuille de route comprenant la réalisation de recherches scientifiques et de fouilles archéologiques ainsi que la sécurisation du patrimoine culturel et des vestiges archéologiques ».

## UNE FEUILLE DE ROUTE EN TROIS VOLETS

Chercher, c'est la recherche scientifique. Fouiller, c'est aller sur le terrain, creuser, découvrir. Sécuriser, c'est protéger ce qui a été découvert, pour que ce ne soit pas volé, détruit, pillé. Il a également précisé que « le président de la République a ordonné de mener des recherches scientifiques et archéologiques sur toutes les périodes de l'histoire de l'Algérie, depuis les périodes les plus anciennes de la préhistoire jusqu'au XXe siècle ». Il s'agit des périodes « sur lesquelles nous travaillons », a-t-il ajouté.

Toutes les périodes. De la préhistoire au XXe siècle. C'est une instruction fondamentale. Car trop souvent, on a réduit l'histoire de l'Algérie à une seule période : la période islamique, ou la période de la guerre de Libération. Le président veut que toutes les périodes soient étudiées, valorisées, enseignées.

La préhistoire, avec les premiers hommes, les peintures rupestres du Tassili. L'Antiquité, avec les rois numides Massinissa, Jugurtha, Juba II, avec les villes romaines. Le Moyen Âge, avec les dynasties berbères, les Zianides, les Hammadides, les Almohades. L'époque ottomane, avec Alger, la Régence, la marine. L'époque coloniale, avec la résistance, l'Émir Abdelkader, les révoltes. Et le XXe siècle, avec la guerre de Libération, mais aussi la vie quotidienne, l'architecture, l'industrie.

« Nous nous engageons à appliquer les instructions et orientations de Monsieur le Président au sein de cette institution stratégique, historique et culturelle pour mettre en exergue toutes les périodes historiques de l'Algérie », a-t-il dit.

A ce propos, il a rappelé que la nation algérienne possède « de profondes racines historiques que nous œuvrerons à faire connaître et à mettre à la disposition des étudiants et des chercheurs ». Des racines profondes. C'est le mot juste. L'Algérie n'est pas un pays né en 1962. Elle est née il y a des millénaires. Et c'est cette profondeur qui fait sa force, son identité, sa fierté.

## FINI LE PILLAGE

Mais la grande nouveauté, c'est la sécurité. « La feuille de route de Monsieur le président de la République concerne aussi la création d'un corps de police des vestiges archéologiques ou police du patrimoine archéologique », a-t-il fait savoir. Une police du patrimoine. C'est une révolution. Car aujourd'hui, le patrimoine algérien est pillé. Des trafiquants creusent la nuit, dans le Sahara, dans les Aurès, dans les montagnes, volent des mosaïques, des pièces de monnaie, des statues, des poteries, et les vendent à l'étranger, à Paris, à Londres, à New York, à Dubaï. Des trésors algériens se retrouvent dans des musées étrangers, dans des collections privées.

Sans police spécialisée, sans gardiens formés, sans surveillance, comment protéger des milliers de sites, sur 2,3 millions de km², le plus grand pays d'Afrique ?

Avec une police des vestiges, formée, équipée, présente sur le terrain, l'Algérie pourra enfin protéger son patrimoine, arrêter les pilleurs, récupérer les objets volés.

M. Hachi a, à cette occasion, exprimé ses vifs remerciements au président de la République pour la création de l'Agence nationale d'archéologie, placée sous la tutelle de la Présidence de la République, ainsi que pour l'avoir nommé à la tête de cette institution stratégique.

Slimane Hachi n'est pas un inconnu. C'est un des plus grands archéologues algériens, ancien directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, spécialiste du Tassili, de la préhistoire. Le choix de Tebboune est un choix de compétence, de science, pas de politique.

Le décret présidentiel 26-352 du 4 novembre 2026, portant création de l'Agence nationale d'archéologie et fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement, a été récemment publié au Journal officiel N 78. La création de cette agence avait été ordonnée par le président de la République lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il avait présidée en juin dernier.

Aux termes de l'article 5 dudit décret, l'agence est définie comme «un organisme d'observation, d'orientation, d'expertise, de concertation, de coordination, de direction, de réalisation et d'exécution dans les domaines de l'archéologie et du patrimoine archéologique ».

Observation, orientation, expertise, concertation, coordination, direction, réalisation, exécution. Autrement dit, tout. L'Agence ne sera pas une simple administration qui donne des avis. Elle sera l'institution qui décide, qui organise, qui fouille, qui protège.

C'est un changement de méthode. Jusqu'à présent, l'archéologie était éparpillée entre plusieurs ministères, plusieurs centres, plusieurs universités, sans coordination. Désormais, il y aura une seule agence, sous la Présidence, qui pilote tout.

L'enjeu est immense. L'archéologie, ce n'est pas seulement le passé. C'est l'avenir. C'est le tourisme. Des millions de touristes dans le monde rêvent de visiter le Tassili, Timgad, Djemila. C'est l'éducation. Des millions d'élèves algériens doivent apprendre leur histoire, dans toute sa profondeur. C'est la fierté nationale. Savoir d'où l'on vient, pour savoir où l'on va. Avec l'Agence nationale d'archéologie, l'Algérie se donne enfin les moyens de raconter sa propre histoire, avec ses propres chercheurs, sur son propre sol.

***H. B.***

ALORS QU'ILS TENTAIENT D'INTRODUIRE UNE QUANTITÉ DE KIF TRAITÉ SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

# Deux narcotrafiquants marocains neutralisés à Naâma




Deux narcotrafiquants de nationalité marocaine ayant refusé d'obtempérer, ont été neutralisés près de la bande frontalière ouest, dans le Secteur militaire de Naâma (2e Région militaire), alors qu'ils tentaient d'introduire sur le territoire national une quantité de kif traité s'élevant à plus de 50 kilogrammes, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts consentis visant la sécurisation des frontières nationales et la lutte contre les barons de la contrebande et la criminalité organisée, un détachement des Garde-Frontières a neutralisé, hier, vendredi 20 novembre 2026, près de la bande frontalière ouest, dans le Secteur militaire de Naâma, en 2ème Région militaire, deux (02) narcotrafiquants de nationalité marocaine, qui ont refusé d'obtempérer, alors qu'ils tentaient d'introduire sur le territoire national une quantité de kif traité s'élevant à plus de 50 kilogrammes. L'identité de l'un des narcotrafiquants a été établie: il s'agit du dénommé Khelifi Laid, né à Oulad Sidi Abdelhakem, Jerada (Maroc), selon la pièce d'identité trouvée en sa possession", précise la même source. "Cette opération réaffirme la vigilance constante et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire déployées à travers l'ensemble du territoire national pour faire face à ces criminels, quel qu'en soit le prix, et à mettre en échec leurs viles tentatives visant à porter atteinte à l'intégrité de notre territoire national ainsi qu'à la sécurité et à la quiétude de ses citoyens", conclut le communiqué.

TÉBESSA

# Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la contrebande de moteurs automobiles

Les éléments de la brigade de répression de la criminalité relevant du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tébessa sont parvenus à démanteler un réseau criminel organisé actif dans la contrebande de moteurs automobiles à travers la bande frontalière et à saisir 63 moteurs, a-t-on appris auprès de ce même corps constitué. Les faits de cette affaire, qui a également permis l'interpellation de quatre suspects, remontent à la réception, par les éléments de la police, d'informations faisant état du passage d'un certain nombre de moteurs automobiles usagés, a précisé la même source. Après l'intensification des investigations par les éléments de la police, l'identité des suspects et leur lieu de présence ont été déterminés, permettant la mise en place d'un plan sécuritaire minutieux qui a abouti à leur arrestation ainsi qu'à la saisie des 63 moteurs, en plus de deux (2) véhicules utilisés dans l'opération de contrebande, selon la même source sécuritaire. Après l'accomplissement des procédures légales requises, les quatre suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, a-t-on indiqué.

LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE AÏN SENOUR (SOUK AHRAS) -BOUCHEGOUF (GUELMA)

# Djellaoui inspecte 16 ouvrages d'art en construction sur ce tronçon

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, s'est enquis, dans la wilaya de Souk Ahras, de l'avancement des travaux de réalisation de 16 ouvrages d'art sur le tronçon de 72 km reliant Ain Senour (Souk Ahras) à Bouchegouf (Guelma), dans le cadre du projet de la ligne ferroviaire minière Est.

Lors de l'inspection des travaux de construction du pont n 25, long de 851 m dans la commune de Mechroha, le ministre, accompagné du wali de Souk Ahras, Abdelkrim Zinai, a affirmé que tous les ouvrages d'art, au nombre de 30 (dont 16 viaducs), en réalisation dans la wilaya de Souk Ahras sur un linéaire de 32 km, seront livrés "avant la fin de novembre en cours".

Après avoir écouté des explications techniques au sujet des mesures arrêtées pour garantir la continuité des travaux, M. Djellaoui a indiqué que le rythme de réalisation observé sur ce tronçon de la ligne minière Est "permet de programmer d'ores et déjà la pose des rails "avant fin décembre" et ce, dans la foulée des progrès réalisés dans la concrétisation de ce projet stratégique".

Au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Souk Ahras, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base a rappelé que la ligne ferroviaire minière Est, d'une longueur totale de 422 km, relie le port d'Annaba à la mine de phosphate de Bled El Hadba (Tébessa) via Bouchegouf (Guelma), Souk Ahras, et Djebel Onk.

Ce projet stratégique, portant sur le doublement, la correction et la modernisation de la voie ferrée devant être utilisée pour l'acheminement du phosphate, et qui constitue l'un des axes essentiels du projet de phosphate intégré, renforcera les capacités de transport des ressources minières, soutiendra les chaînes d'approvisionnement et contribuera à améliorer la compétitivité du produit national.

POUR COUVRIR LES AXES ROUTIERS À TIMIMOUN :

# Réalisation de 9 stations de téléphonie mobile

La wilaya de Timimoun lance la réalisation de 9 stations de téléphonie mobile pour couvrir ses routes nationales et soutenir les zones agricoles. Les travaux de réalisation de 9 stations relevant de 2 opérateurs de téléphonie mobile ont été lancés dans la wilaya de Timimoun, à l'effet d'assurer la couverture des axes de routes nationales (RN), a-t-on appris auprès de la Direction de la poste et des télécommunications.

L'opération a pour objectif de couvrir les axes de routes nationales, d'améliorer la qualité des prestations de téléphonie et de renforcer la sécurité routière, en plus d'appuyer la dynamique de développement de la région, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Abdeslem Atia.

Elle couvrira également les exploitations agricoles jouxtant la RN-51, dans le cadre du soutien et de l'accompagnement des investisseurs activant dans le domaine des cultures stratégiques.

Atia a annoncé d'autres projets stratégiques, qui seront lancés en 2027, afin de couvrir différentes concentrations d'habitants ainsi que le réseau de routes nationales (RN-6, RN-51 et RN-118), avec la mise en place de stations relais équipées des technologies les plus récentes de téléphonie mobile.

DE LA VISION STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA MODERNISATION DE LA CAPITALE

## Rabehi inspecte des projets inscrits dans le cadre du "Plan jaune"

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a inspecté plusieurs projets visant à améliorer la fluidité de la circulation et à réduire la congestion routière, dans le cadre du "Plan jaune" de la vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. Lors de cette sortie sur le terrain, M. Rabehi s'est enquis de "l'état d'avancement des travaux de dédoublement de la RN 36 reliant les communes de Baba Hassen et d'Ouled Fayet, où une partie du projet a été achevée. Ce dernier porte notamment sur l'élargissement de la route, la réalisation de carrefours giratoires et l'aménagement des trottoirs", précise la même source. Il a également inspecté les travaux de réalisation de "la voie express reliant le Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à la commune de Khraicia, dans son deuxième tronçon s'étendant de la commune de Baba Hassen à celle de Khraicia (3,5 km), et comprenant la réalisation d'ouvrages d'art devant contribuer à organiser la circulation et à faciliter le déplacement des véhicules". Dans le même cadre, M. Rabehi s'est enquis de "l'état d'avancement des travaux de réalisation des accès desservant, à partir de cette voie, plusieurs agglomérations et cités", notamment "l'accès à la cité des 2.000 logements AADL de Draria et celui de la zone d'Oued Tarfa". "Ces aménagements visent à faciliter l'accès à la voie express et à renforcer la liaison avec les zones avoisinantes, en réponse aux demandes et aux préoccupations des habitants de ces cités", selon la même source. A cette occasion, M. Rabehi a insisté sur "la nécessité d'accélérer la cadence des travaux, tout en veillant à garantir la qualité de réalisation et le respect des normes techniques en vigueur". Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts continus des services de la wilaya d'Alger visant à "moderniser les infrastructures routières, améliorer la qualité des déplacements et renforcer les liaisons entre les différentes zones, à même de contribuer à atténuer la congestion routière enregistrée sur plusieurs axes de la capitale", conclut le communiqué.

SAHARA OCCIDENTAL:

# L'autorité irlandaise condamne Ryanair

L'autorité irlandaise des normes publicitaires interdit à Ryanair de diffuser ses campagnes promotionnelles présentant Dakhla comme une destination marocaine. L'Autorité irlandaise des normes publicitaires a rendu sa décision définitive condamnant la compagnie aérienne Ryanair pour avoir induit les voyageurs en erreur dans ses campagnes promotionnelles relatives à ses vols vers la ville de Dakhla, au Sahara occidental occupé, affirmant sans équivoque que cette ville «ne fait pas partie du Maroc».




**DES PUBLICITÉS TROMPEUSES SUR LE STATUT DE DAKHLA**

Dans sa décision publiée sur son site officiel, l'instance de régulation a confirmé les conclusions préliminaires rendues le 12 octobre dernier par sa commission indépendante des plaintes, qui a ordonné à la compagnie de ne plus diffuser ses publicités sous leur forme actuelle, jugée contraire aux normes publicitaires et à la réalité du statut du territoire. Cette décision fait suite à une plainte déposée par l'eurodéputée irlandaise Lynn Boylan, qui avait dénoncé le caractère trompeur et préjudiciable des annonces de Ryanair. La compagnie présentait notamment ses séjours de surf à Dakhla comme une «aventure marocaine» et une occasion de «découvrir de près la culture marocaine», donnant ainsi aux voyageurs l'impression qu'ils réservaient des vols à destination du Maroc, alors que la ville se trouve dans les territoires sahraouis occupés.

**LE CODE DES NORMES PUBLICITAIRES ENFREINT**

La commission indépendante des plaintes, composée d'experts des secteurs de la publicité, des médias, de l'éducation et de la protection des consommateurs, a estimé que ces annonces enfreignaient le code des normes publicitaires et des communications commerciales, qui impose le respect des principes d'exactitude, de véracité et de non-tromperie. En vertu de cette décision, les médias et les plateformes sont tenus de ne plus accepter la publication de ces annonces, tandis que Ryanair fera l'objet d'un suivi de la part de l'autorité afin de garantir le retrait ou la modification de ses supports promotionnels. Par ailleurs, le Parlement irlandais accueille une conférence politique et juridique intitulée : «Sahara occidental : pillage des ressources naturelles, tourisme de l'occupation et vols de Ryanair vers Dakhla occupée sous la menace de poursuites judiciaires». Selon l'agence de presse sahraouie (SPS), cette rencontre réunira des parlementaires, des universitaires et des acteurs politiques irlandais et européens, notamment l'eurodéputée Lynn Boylan. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne juridique et médiatique menée par le Front Polisario à l'échelle internationale pour dénoncer l'implication du secteur touristique et du transport aérien dans la consolidation de l'occupation marocaine au Sahara occidental.

TUNISIE :

# Les prix produit par produit, annoncés pour les 21 et 22 novembre

Une nouvelle opération de réductions de prix est annoncée en Tunisie pour samedi 21 et dimanche 22 novembre 2026. Elle concerne des produits ménagers et plusieurs fruits et légumes dans les grandes et moyennes surfaces participantes. Des tarifs spécifiques pour la volaille sont également prévus chez des commerçants du marché municipal de Bab Jebli, à Sfax.

**L'essentiel à retenir :**

Les remises annoncées atteignent 15 % sur plusieurs familles de produits d'entretien. Pour les produits frais, les tarifs sont indiqués au kilogramme. Les prix de la volaille cités ci-dessous concernent des commerçants participants à Sfax.

**15 % DE RÉDUCTION SUR LES PRODUITS D'ENTRETIEN**

Selon le ministère du Commerce et du Développement des exportations, les réductions s'appliquent notamment à l'eau de Javel, aux parfums et désodorisants pour sols, aux liquides vaisselle ainsi qu'aux lessives en poudre ou liquides destinées au lavage à la main ou en machine. Le communiqué mentionne différentes marques et contenances.

Ces offres s'inscrivent dans la cinquième semaine du programme de promotions périodiques lancé avec les fournisseurs et les distributeurs.

**FRUITS ET LÉGUMES : LES PRIX ANNONCÉS AU KILOGRAMME**

| Produit | Prix annoncé (DT/kg) |
|---|---|
| Pommes de terre | 2,050 à 2,300 |
| Oignons secs | 1,400 |
| Piments doux et forts | 1,900 |
| Tomates | 2,600 |
| Clémentines | 1,990 |
| Grenades | 1,500 |

Les montants correspondent aux tarifs annoncés pour l'opération des 21 et 22 novembre. Ils ne constituent pas un relevé indépendant des prix effectivement constatés dans chaque magasin.

**À SFAX, LES TARIFS ANNONCÉS POUR LA VOLAILLE**

Au marché municipal de Bab Jebli, des commerçants participant à l'initiative doivent appliquer les tarifs suivants :

| Volaille | Prix annoncé (DT/kg) |
|---|---|
| Poulet prêt à cuire | 7,500 |
| Cuisses de poulet | 9,000 |
| Blanc de poulet | 12,000 |
| Escalope de dinde | 16,500 |

**AVANT DE FAIRE SES COURSES :**

Il convient de distinguer deux périmètres : les offres relayées pour les grandes et moyennes surfaces dans différentes régions, d'une part, et celles annoncées pour les commerces participants du marché de Bab Jebli à Sfax, d'autre part. Les prix de ce dernier marché ne doivent pas être présentés comme applicables dans toute la Tunisie. Avant un achat, le consommateur peut consulter l'étiquetage, le conditionnement, les stocks disponibles et confirmer que le point de vente participe à l'opération. Les remises sont limitées aux deux journées annoncées et ne constituent pas une baisse permanente des prix.

SOUS LA SUPERVISION DU MINISTRE MAURITANIEN DE LA SANTÉ

# Ouverture des 19èmes Assises nationales de pédiatrie à Nouakchott

La ministre de la Santé, Mme Naha Hamdi Mouknass, a supervisé, à Nouakchott, l'ouverture des dix-neuvièmes Assises nationales de pédiatrie. La conférence de deux jours, organisée par la Société Mauritanienne de Pédiatrie (SMP), vise à échanger des expériences et des connaissances entre pédiatres, médecins résidents et experts participants, et à discuter des développements scientifiques et des défis liés à la santé des enfants, de manière à contribuer au développement de la pratique médicale, à l'amélioration de la prévention et des méthodes de diagnostic, de traitement et de prise en charge des maladies, et à la promotion de la qualité des services de santé fournis aux enfants en Mauritanie. La conférence représente également une opportunité de renforcer la coopération scientifique et d'échanger des expériences entre les médecins mauritaniens et leurs homologues des pays participants. Dans un discours prononcé à cette occasion, la ministre de la Santé a affirmé que la santé maternelle et infantile occupe une place essentielle dans le programme de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui vise à offrir aux citoyens des services de santé plus proches et de meilleure qualité, notant que le gouvernement s'efforce d'incarner cette tendance en élargissant l'offre de santé, en renforçant les ressources humaines et en améliorant l'état de préparation des établissements de santé. Elle a ajouté que ces efforts comprennent le suivi de la grossesse et de l'accouchement, la prise en charge des nouveau-nés, la vaccination, la nutrition et les traitements, confirmant que 18 des 28 nouveaux centres de santé de Nouakchott sont entrés en service, dans le cadre du programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott. La ministre a expliqué que le secteur attache une importance particulière au développement de la pratique médicale dans le domaine de la pédiatrie, appelant à des recommandations pratiques de la conférence qui contribuent à identifier les besoins des services de santé, à renforcer la prévention, à améliorer l'orientation et à prendre en charge les cas qui nécessitent des soins spécialisés. Elle a affirmé la disposition du ministère à poursuivre sa collaboration avec la Société mauritanienne de pédiatrie et à bénéficier de l'expérience de ses membres dans la mise en œuvre des priorités en matière de santé infantile dans le pays, exprimant ses remerciements aux responsables de l'organisation de la conférence et aux experts qui y ont participé. De son côté, le président de la Société mauritanienne de pédiatrie (SMP), M. Isselmou Ould Khalifa, a souligné que la dix-neuvième conférence de la Société constitue une date scientifique importante pour l'échange de connaissances et d'expériences, la renaissance de la communication entre médecins et le renforcement des efforts visant à développer la pédiatrie et à améliorer la santé des enfants en Mauritanie. Il a ajouté que cet événement voit la participation de plus de 150 pédiatres et médecins résidents de la spécialité, ainsi que des invités venus d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, de France et du Sénégal, ce qui renforce les liens scientifiques, de coopération et de camaraderie entre les participants. Le Président de la SMP a expliqué que les thèmes de la conférence abordent des aspects importants de la pratique quotidienne de la pédiatrie, à travers un programme scientifique qui comprend la gastro-entérologie, la neurologie, les maladies infectieuses, l'hématologie, l'oncologie et la vaccinologie, soulignant qu'il s'agit de domaines dans lesquels les connaissances se renouvellent et où les méthodes de diagnostic, de traitement et de prévention se développent à un rythme accéléré. Il a souligné que la conférence représente une opportunité d'approfondir les connaissances, d'échanger des expériences et de discuter des défis auxquels est confronté le secteur, ce qui aura un impact positif sur la qualité des soins de santé fournis aux enfants, appréciant les efforts des partenaires, des enseignants et des institutions qui soutiennent le succès de cette démonstration scientifique. La ministre et la délégation qui l'accompagne ont ensuite visité les pavillons de l'exposition organisée en marge du colloque, et entendu les explications des responsables de celle-ci sur les types de médicaments destinés aux enfants, et les domaines de la pédiatrie.

ETUDE SUR LA RÉFORME DU RÉGIME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES DE LA MAURITANIE

# Le Premier ministre préside une réunion à Nouakchott

Le Premier ministre, M. Moctar Ould Djay, a présidé dans la salle de réunion de la Primature à Nouakchott, une séance de travail en présence des responsables des centrales syndicales et de représentants de certains syndicats indépendants. La réunion était consacrée à la présentation des résultats de l'étude relative à la réforme du régime de retraite des fonctionnaires de l'État. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à réformer ce système, à en renforcer la pérennité et à améliorer les conditions de ses bénéficiaires. Le Premier ministre a expliqué que l'étude réalisée a permis d'établir un diagnostic complet de la situation du régime de retraite. Elle propose, par ailleurs, plusieurs scénarios et options de réforme, permettant ainsi de retenir la formule la plus appropriée pour concilier les impératifs de viabilité financière et les exigences de justice sociale. Au cours de la réunion, les participants ont suivi un exposé détaillé sur les différents scénarios envisagés pour la réforme du régime, incluant une analyse des répercussions financières et administratives liées à chaque option. La rencontre a donné lieu à des échanges et à un débat sur les diverses propositions et options figurant dans l'étude, les représentants syndicaux ayant fait part de leurs observations et de leurs points de vue à ce sujet. À l'issue de la réunion, le Premier ministre a confirmé avoir pris bonne note des différentes remarques et propositions formulées.

LES BANQUES DE SEMENCES

# Les semences : atouts de base de la sécurité alimentaire durable

*Mohamed KHIATI (*)*

***Disons en prélude que partout dans le monde, les semences sont les intrants de base de la production agricole et alimentaire.***



Ce sont des atouts de première importance pour la pratique de toute culture herbacée, arboricole ou d'élevage. Elles renferment le potentiel génétique des espèces végétales et animales avec leur diversité grâce aux améliorations continues et aux processus de sélection réalisés au fil du temps et des générations. Pour les ressources phytogénétiques, les premiers cours d'agronomie ou de biologie (botanique) notent que dans le règne végétal, les semences constituent des essences biologiques qui fournissent des moyens vitaux à tous les habitants de la planète. Elles sont la matière première la plus importante pour le sélectionneur et l'intrant essentiel à l'agriculteur. A l'à-propos, une ressource biologique tel qu'entendu est "un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité renfermant un matériel génétique à valeur réelle ou potentielle conservé soit « in situ", c'est à dire en banques ou en "ex situ", c'est à dire sur le terrain ou en collections. Dans le sillage de ces expressions, le second rapport de la FAO édité en 2010 sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde souligna d'une manière explicite que « la diversité génétique des plantes que nous cultivons et consommons – et des espèces sauvages apparentées – pourrait disparaître à jamais, compromettant ainsi la sécurité alimentaire future, à moins que des efforts extraordinaires soient déployés non seulement pour préserver la biodiversité mais aussi pour l'utiliser [1].. En 2015, au moins 1750 banques de gènes existent à travers le monde dont 130 détiennent chacune plus de 10 000 entrées. Elles se situent essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. En Afrique, c'est en Ethiopie que se trouve la plus grande banque de gènes. Il est toutefois noté que sur les 7,4 millions d'échantillons conservés dans le monde, les banques de gènes nationales conservent environ 6,6 millions [2].

Dans le fond de la question, ce sont les agriculteurs qui ont depuis toujours semé, récolté, sélectionné et c'est par la conservation et l'échange des semences qu'ils ont amélioré et diversifié leurs cultures et de leurs élevages par des géniteurs dans une optique de parvenir à une promotion économique et sociale jusqu'à parvenir à cette idée que « les semences et les variétés voyagent ». C'est dire que durant des siècles les fonctions : sélectionner et produire des semences étaient l'œuvre principale des agriculteurs qui ont produit, à travers le temps, des milliers de variétés et amélioré des races locales adaptées aux terroirs, au climat, aux besoins de l'humanité et aux modes d'agriculture.

Ces pratiques ancestrales de production et de conservation des semences sont aujourd'hui en péril par l'imposition de règles drastiques du fait de la séparation de l'activité « production » de celle de reproduction, tant qu'il est vrai que « pour avoir une bonne production, il faut avoir de bonnes semences ». Or, les prix et la disponibilité limitent souvent l'accès des agriculteurs à des semences de qualité les obligeant au recours au secteur informel pour les trouver et les stocker d'une année à l'autre au moment où leur commerce n'est pas toujours adapté aux petits agriculteurs surtout. Cela se répercute sur les taux de collecte notamment pour les céréales, les produits les plus cultivés dans le monde. D'autre part, les semences de ferme, de jardins ou usitées par des ménages dans le cadre de l'agriculture familiale sont des collections qui s'apparentent à des banques de semences. Or et dans le fond, il nécessaire de se doter d'une banque de semences institutionnelle pour conserver et protéger le patrimoine génétique et biologique et mieux encore avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences, revêt un grand intérêt. Il faut souligner qu'un énorme travail a été entrepris à ce sujet par l'institut national de recherche agronomique d'Algérie depuis quelques années qui appelle parachèvement. Il va sans dire que la sélection permet la création de variétés nouvelles et l'adaptation des plantes cultivées aux nouvelles conditions agro-pédoclimatiques en leur offrant plus de résilience aux diverses menaces du milieu (santé et stress environnementaux). Mais le constat majeur fait est que la diversité génétique qui peut représenter la clé de la durabilité de l'agriculture ne cesse de régresser continuellement. Cette tendance à l'érosion est plus rapide qu'à n'importe quelle époque mettant ainsi en péril l'agriculture et l'alimentation. La FAO estime que depuis le début du siècle 75% de la diversité des plantes cultivées ont été perdues [3], suite à des facteurs liés en grande partie à la surexploitation, au défrichement, aux incendies, aux sécheresses récurrentes et à quelques autres facteurs encore, mais la principale raison de l'érosion génétique est la perte des variétés traditionnelles par l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement cultivées sur de vastes superficies détenues par des firmes semencières internationales.

**• La guerre des semences :**

A l'heure actuelle, comme dans le temps, on assiste à une guerre de semences qui ne dit pas son nom qui tient essentiellement à la mainmise des agro-industries sur le monde agricole dont une dizaine de firmes multinationales contrôlent déjà 74% du marché mondial des semences [4], lesquelles firmes procèdent à l'extension des industries semencières pour l'amélioration des plantes notamment à travers des hybrides en éliminant ainsi et de facto, les semences produites annuellement par les agriculteurs, sachant toutefois que l'hybride étant stérile et ne donne qu'une seule génération prolifique ; ce qui conduit les agriculteurs à racheter leurs semences s'ils veulent obtenir des rendements équivalents. Cet hybride a donc et souvent remplacé totalement certaines variétés notamment les variétés locales adaptées. Il en découle que l'agriculture intensive s'est construite surtout autour des hybrides. Si nombre de variétés ont permis une augmentation significative des rendements, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs en paient, un lourd tribut : dépendance des semenciers, dépendance du choix des variétés et dépendance économique étant donné que les prix sont fixés par les semenciers. Ces semences déjà coûteuses nécessitent en plus irrigation, engrais, pesticides et donc des intrants qui fragilisent encore plus les agriculteurs qui deviennent dépendants d'une industrie qui outre l'achat des semences, sont astreints à l'achat des produits chimiques qui vont avec. Par ailleurs, il est souvent mis en place un catalogue officiel des semences et de variétés qui en fait constituent l'autre arme contre les semences de fermes, c'est-à-dire les semences issues des semences sélectionnées et multipliées sur champs. Ainsi, pour l'inscrire, la variété proposée doit répondre aux critères de distinction d'homogénéité (les individus au sein d'une même variété doivent être identiques sur le plan génétique) et de stabilité (il faut mettre sur le marché chaque année des individus conformes à la description d'origine). Enfin pour les espèces de grande culture s'ajoute l'amélioration de la valeur agronomique et technologique (le rendement doit être supérieur aux variétés déjà inscrites). Ces critères exigés pour l'inscription au catalogue sont inapplicables aux variétés traditionnelles (les variétés dites « population ») en raison de leur forte variété génétique. Les semences de fermes privées ainsi de l'accès au catalogue officiel, donc de commercialisation sont en danger de disparition. D'autre part et dans les milieux scientifiques, le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes" et les « banques de semences » relève beaucoup plus des centres de recherche-développement à travers des processus et des procédés de biotechnologies exigeants des personnels hautement qualifiés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par collecte de semences au niveau des fermes.

**• Des ressources génétiques en Algérie :**

Tout d'abord, faut-il rappeler qu'en 2010 fut ratifié le protocole de Nagoya (Japon) sur l'accès aux ressources génétiques ayant entré en vigueur en 2014.

Il est venu compléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique relative à l'accès et au partage des avantages des bio-ressources. Cet accord, pour rappel vise la création d'un cadre mondial pour l'élaboration d'instruments facilitant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L'Algérie avait effectivement signé sans ratifier, à l'époque, le Protocole de Nagoya sur « l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation (APA)» en février 2011 sans se doter au préalable de moyens de surveillance et de protection de son patrimoine génétique agricole qui fait d'ailleurs l'objet de grandes convoitises. Par ailleurs, une loi 14-07 sur les ressources biologiques par le biais de dispositions pertinentes concernant l'APA a été promulguée le 9 août 2014 et qui prend en charge la dimension des ressources génétiques. Dans ce cadre, un projet de coopération avec le PNUD fut inscrit à l'indicatif du secteur agricole en 2015, intitulé « Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya».

***Suite en page 9***

*Suite de la page 8*

Sur le plan de la diversité biologique, faut-il souligner que le pays, par l'immensité de son territoire, de sa position géographique et la structure de ses étages bioclimatiques présente un large cortège floristique constitué par des ressources phytogénétiques dont la richesse est inestimable pour la diversification et l'amélioration de la production agricole. En effet, la flore en Algérie est représentée par 3139 espèces [5]. Ce nombre a été récemment revu à la hausse estimé autour de 4000 espèces [6], dont environ 1000 espèces ont des vertus médicinales et 60 autres seraient encore inconnues. Alors que prés de 700 espèces sont endémiques et 226 espèces sont menacées d'extinction et bénéficient d'une protection légale (décret n° 93–285 du 23 novembre 1993) [7]. Dans un tel contexte, la conservation in situ des ressources phytogénétiques par le biais d'une banque de gènes, de ressources phytogénétiques ou encore de banques de semences demeure le moyen incontournable pour la sauvegarde de la diversité biologique en Algérie. Cela est d'autant plus justifié devant l'érosion génétique de plus en plus accélérée et les pertes des taxons cultivées qui avoisinent selon les estimations, en moyenne 59%. Le grand nombre d'espèces végétales rares ou endémiques existant appelle à des solutions idoines de leur sauvegarde et préservation. L'établissement d'un réseau de banques de semences pourrait fournir la solution la plus pratique à ce problème. Des plantes autrefois communes sont aujourd'hui en voie d'extinction voire de disparition. Ce qui impose la mise en place d'une approche de conservation de leurs semences in situ dans des banques en complément à la conservation des espèces végétales au sein de leurs habitats naturels. Plusieurs impératifs militent pour cette option stratégique. Tout d'abord, la conservation du patrimoine végétal du pays en tant que « Hot-spot» de biodiversité y compris, exige la dotation d'une banque de semences compte tenu des impératifs de préservation de cette richesse au profit des générations futures, de conserver et de promouvoir ce patrimoine biologique (Espèces, cultivars, écotypes et populations végétales) qui est le produit d'une adaptation millénaire à la diversité des écosystèmes et des pratiques agricoles et des savoir-faire séculaires portés par les agriculteurs (savoirs locaux). Au titre de la conservation de la matière première pour le développement de l'industrie des semences, la mise en place d'une industrie semencière nationale est un impératif de sécurité alimentaire qui doit passer par la conservation et la connaissance des variétés adaptées aux marchés et aux conditions agropédoclimatiques. La banque des ressources est en dernière instance, le réservoir des « matières premières » nécessaires pour alimenter les programmes de création variétale et de production des semences en Algérie. Il est utile de rappeler que l'Algérie reste, pour un certain nombre de filières de production dépendante des marchés extérieurs quant à son approvisionnement en semences et plants. Ces importations parfois sommaires et irréfléchies faites par certaines firmes et agences spécialisées pourraient induire des changements en ce sens qu'elles seraient à l'origine de l'introduction de modèles techniques intensifs souvent inadaptés aux conditions locales menant à l'éradication de certaines variétés ou populations anciennement cultivées, adaptées à nos agro-systèmes, mais marginalisées par le « marché national». A ce titre, la mise en place d'une banque de ressources génétiques est de nature à contribuer au renforcement, à la sécurisation et à la diversification de l'assise biologique de l'industrie nationale des semences. Elle pourrait constituer une opportunité pour l'institution d'un tissu d'entreprises de type PME et TPE dédiées à la multiplication, à la production et à la reproduction des semences et à l'industrie des plantes aromatiques et médicinales pour lesquelles l'Algérie dispose d'un potentiel économique indéniable (huiles essentielles, biomolécules pour l'industrie phytopharmaceutique et additifs d'industries alimentaires). Ce sont là autant d'opportunités pour la création de nouvelles chaines de valeurs pour la promotion et le développement de certains agro-systèmes dans les zones de montagnes, des régions sahariennes, steppiques et espaces forestiers. En matière des changements globaux, les dérèglements climatiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale avec leurs corollaires : l'émergence de nouvelles sources de stress biotiques et des maladies transfrontalières demeurent un autre défi pour l'agriculture. La conservation de la biodiversité y compris des génotypes sauvages apparentés porteurs de gènes de résistance aux divers bio-agresseurs, s'impose pour assurer le développement des programmes d'amélioration génétique et de création variétale dans à moyen et long termes. Au titre de la recherche-développement, la banque de semences constitue l'outil d'encadrement et d'appui aux centres concernés en termes de fourniture et de partage réglementés des matériaux biologiques conservés, dans l'optique de promouvoir une recherche agronomique impliquant la valorisation de la biodiversité surtout à travers les biotechnologies dont elle constitue la matière première. Il reste par ailleurs et bien entendu que parmi les bonnes pratiques agricoles « good agricultural practices », l'usage des semences locales est de grande utilité dans la mesure où elles présentent de nombreux enjeux :






✍ D'abord, elles sont plus adaptées au contexte agropédoclimatique de l'ensemble du territoire et surtout des terroirs ; puis, elles se cultivent facilement et nécessitent peu d'apport et ont un meilleur rendement et offre à l'agriculteur une autonomie de semences car il peut les produire lui-même

✍ Elles sont intégrées dans nos traditions culinaires, médicinales et font partie d'un patrimoine immatériel de savoir-faire local autour des graines et des semences utilisées souvent depuis des générations et de ce fait, leurs performances et leurs pratiques sont connues

Cet héritage séculaire, cette ressource génétique est aujourd'hui largement menacée par l'introduction massive de semences importées, le plus souvent hybrides offrant un meilleur rendement que les agriculteurs utilisent dans presque l'ensemble des cultures maraîchères et arboricoles. Dans ce contexte, un cadre réglementaire très rigoureux quant à l'importation des semences et plants doit être - s'il n'existe pas- établi pour sauvegarder nos ressources biologiques de toute hétérogénéité.

**• La banque de semence :**

Conscients du fait que la souveraineté alimentaire du pays passe nécessairement par l'organisation de ses structures de base et la construction d'édifices permettant la sauvegarde de ses multiples richesses naturelles notamment celles liées au patrimoine biologique de surcroit diversifié et tout particulièrement celui d'assurer la pérennité des ressources phytogénétiques et animales pour le présent et l'avenir des générations, les pouvoirs publics se sont penchés sérieusement ces trois dernières années à la mise en place d'une banque de semences qui devra constituer le soubassement de la conservation et de la protection des biotypes végétaux et animaux. Dans le sillage, il est important de souligner que le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes ou de semences relève de la recherche-développement par des processus et des procédés de biotechnologues exigeant des personnels hautement spécialisés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par la collecte de semences au niveau des fermes dans une optique de conserver et protéger le patrimoine génétique du pays et mieux encore d'avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences. Pour ce faire, il est à rappeler qu'une banque nationale de semences fut inaugurée le 11 août 2022, au niveau du CNCC (Centre national de contrôle et certification des semences et plants) qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en matière de renforcement de la sécurité alimentaire durable du pays. Elle constituera de ce fait, une base pour la plateforme nationale des ressources génétiques agricoles et alimentaires et un appui à la promotion de la production locale des semences par la conservation des souches locales végétales cultivées, forestières et animales, en dehors de leur milieu naturel habituel (ex-situ) et de les protéger de toute éventuelle disparition ou extinction. Telle que présentée, ladite banque de semences a une capacité de stockage pouvant atteindre 6000 souches végétales et 20 cuves de souches animales et atteindra 80.000 unités si elle est soutenue par la création d'autres banques [8]. Elle contient quelques 4015 entrées » [9] pour les graines des céréales, des protéagineux, oléagineux, des arbres forestiers, des plantes aromatiques et médicinales, en sus des races animales d'élevage. Il est à mentionner que depuis l'institution de la banque, il est recensé 24 481 entrées dont 1777 entrées d'espèces végétales de divers types de céréales, de légumineuses alimentaires, de plantes fourrages, pastorales, forestières et de PAM (plantes aromatiques et médicinales) et 22 704 entrées d'espèces animales (ovins, caprins, bovins et équins), (MADR, 2024). Dans un tel contexte, les spécialistes sont appelé a s'impliquer davantage et activement dans l'élaboration d'un plan d'action suffisamment étudié pour que la mission de production et de protection des semences et des ressources génétiques et biologiques soit couronnée de succès compte tenu du caractère stratégique de la mise en place de la banque de semences. Il est cependant à noter que le retard cumulé dans ce domaine est récupérable, pourvu que des moyens, humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement de cette banque, soient consentis. A cet effet, il est important de recenser tout le patrimoine génétique agricole végétal et animal dans toutes les régions du pays en associant les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs institutionnels à cette opération d'envergure. Aujourd'hui, personne ne peut disconvenir que la protection du patrimoine génétique et des ressources biologiques (végétales et animales) pour assurer la durabilité des systèmes agraires et la résilience des systèmes alimentaires dans le pays, revêtent une importance cruciale tant qu'ils constituent le fondement du développement agricole et tout particulièrement en cette ère marquée par les changements climatique et les diverses crises géopolitiques. C'est dire enfin que la souveraineté alimentaire est aussi une question de sauvegarde et de protection des ressources biologiques que recèle le pays dont la banque de semences en constitue l'atout de grande importance base pour garantir la sécurité alimentaire durable pour les générations présentes et futures.

***Mohamed KHIATI,***
***Docteur et Expert Agronome***
***Khiame61@yahoo.fr***

***Références bibliographiques :***

***[1]. FAO second rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010.https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/341563/***
***[2]. FAO. Op-cit.***
***[3].FAO. https://www.google.com/search?***
***[4]. La guerre des semences. J.Thévenot. ttps://ecologie58.blog4ever.com/la-guerre-des-semences-1.Nature et environnent en Vievre.***
***[5]. Quezel et Santa, (1962). Nouvelle flore d'Algérie et des régions sahariennes méridionales. Ed. CNRS, Paris-1165 p.***
***[6]. Dobignard et Chatelain (2010-2013) In Yahi-Guenafdi. N (2018). Note introductive. Actes du congrès national sur les ressources phytogénétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation. Issolah R. (ed.) et Abbas K. (ed.). INRAA (Alger), les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p.***
***[7].Abdelguerfi et al (2009). Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité au niveau national. MATET-FEM-PNUD.***
***[8] APS du 11 Aout 2022.https://www.aps.dz/economie/143707-benabderrahmane-met-en-exergue-le-role-de-la-banque-nationale-des-semences-dans-le-renforcement-de-la-securite-alimentaire-du-pays***
***[9]. Communication du Ministre de l'agriculture et du développement rural lors de la journée parlementaire organisée à l'APN, le 8 mai 2023, sous le thème «Le rôle de la banque de semences dans la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire durable».***

**TRANSACTION D'ALGERIE**

"LOGISTICAL 2026" :

# La compétitivité logistique passe par un transport multimodal et une réduction des coûts

***Les exposants participant à la 9e édition du Salon international du transport et de la logistique "LOGISTICAL 2026", ouverte mardi au Palais des expositions (SAFEX) à Alger, ont souligné l'importance du développement des solutions multimodales, de la modernisation des infrastructures et de l'amélioration des performances logistiques pour réduire les coûts.***



Dans ce cadre, le directeur central au niveau de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Farid Halliche, a indiqué à l'APS que la participation de son entreprise à cette manifestation constitue une occasion de présenter le concept du transport multimodal, notamment à travers le développement de partenariats avec les opérateurs des secteurs maritime et routier. Il a relevé que l'extension du réseau ferroviaire national, appelé à atteindre 12.000 km, nécessite de développer des solutions complémentaires pour desservir l'ensemble du territoire, notamment à travers la création de plateformes logistiques dans des zones stratégiques raccordées au réseau ferroviaire. Cette approche permettra, a-t-il expliqué, d'acheminer les marchandises jusqu'au consommateur final à des coûts abordables, tout en tirant profit de la capacité du transport ferroviaire à déplacer d'importants volumes de marchandises à moindre coût.

De son côté, le PDG d'une entreprise privée spécialisée dans le transport et la logistique, Djamel Bekkara, a souligné que la réduction des coûts logistiques constitue un enjeu essentiel pour soutenir les exportations nationales. Il a estimé que cet objectif passe notamment par la réduction des délais d'attente des navires en rade, ainsi que par le maintien d'un rythme de production régulier au niveau des usines, afin de respecter les délais de livraison et de répondre aux exigences des marchés.

Pour sa part, le représentant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Mebarek Guettache, a mis en avant la plateforme de sous-traitance développée par l'agence, destinée à mettre en relation les grandes entreprises publiques et privées avec les PME et les micro-entreprises. Cette plateforme permet aux grandes entreprises, a-t-il expliqué, de publier leurs besoins, auxquels les entreprises sous-traitantes peuvent répondre en proposant leurs produits et services, soulignant qu'elle offre ainsi aux petites structures la possibilité d'accéder à des cahiers des charges et de présenter des offres à des coûts compétitifs. Dans le domaine du fret aérien, le directeur marketing d'Air Algérie Cargo, Adel Kniber, a affirmé que son entreprise ambitionne d'accompagner les opérateurs économiques à travers des prestations de qualité, des délais d'acheminement rapides et des tarifs compétitifs. Selon lui, l'objectif est de contribuer à l'acheminement des produits algériens vers les différents marchés internationaux et à renforcer leur présence à l'étranger. Il a également souligné l'état de développement du secteur du fret aérien et des investissements engagés par Air Algérie dans l'acquisition de nouveaux appareils destinés au transport de voyageurs et de marchandises.

M.Kniber a aussi mis en avant l'ambition de faire de l'Algérie un hub régional pour le transport des voyageurs et des marchandises, notamment en direction des pays africains. Cette édition de "LOGISTICAL", qui se poursuit jusqu'à jeudi, réunit plus de 80 exposants publics et privés représentant différents segments des secteurs du transport et de la logistique.

Placé cette année sous le thème "Actualités et réformes du transport de marchandises en Algérie : enjeux, défis et perspectives pour les professionnels du secteur", le Salon prévoit plusieurs conférences et panels consacrés aux principaux enjeux du secteur, notamment les répercussions de la géopolitique sur les tarifs logistiques et leurs conséquences sur les opérateurs économiques algériens.

Les travaux porteront également sur les réformes réglementaires et la modernisation du transport de marchandises en Algérie, la performance logistique et le transport multimodal comme facteurs de compétitivité des entreprises, ainsi que le développement des infrastructures et des plateformes logistiques, leurs enjeux et leurs perspectives.

**LEPROVINCIAL.DZ (ANNABA)**

SYSTÈME ÉDUCATIF À DEUX VITESSES :

# Progression au moyen et fragilités au secondaire

Baccalauréat, BEM, performances par filière, disparités territoriales et encadrement pédagogique : l'analyse des résultats de juin 2026 révèle deux dynamiques contrastées. Si le cycle moyen affiche des performances encourageantes, le secondaire reste confronté à des difficultés dans plusieurs matières fondamentales et à un déficit de suivi pédagogique.

La situation du secteur de l'éducation a occupé une place importante lors de la réunion tenue dans la matinée du 17 novembre au siège de la wilaya, en présence du wali et de ses cadres. Consacrée notamment à l'examen des résultats scolaires, cette rencontre a permis de passer en revue les performances des établissements à travers les onze communes et les six circonscriptions administratives. Effectifs, résultats par filière et par matière, formation des enseignants et visites d'inspection ont ainsi nourri une analyse qui fait ressortir un contraste marqué entre les deux cycles : une évolution plus favorable au moyen et des difficultés persistantes au secondaire.

### BAC : ENTRE PROGRÈS ET DISPARITÉS

Pour la session de juin 2026, les 50 lycées publics de la wilaya ont enregistré 10 852 candidats inscrits, dont 10 688 présents, soit un taux de présence de 98,49 %. Avec 5 887 admis, le taux de réussite atteint 55,08 %, contre 51,50 % en 2025, soit une progression de 3,58 points. Ce résultat demeure néanmoins inférieur à la moyenne nationale de référence, fixée à 56,50 %.

La moyenne générale s'établit à 10,27/20, tandis que celle des matières fondamentales atteint 10,26. L'analyse selon le sexe révèle un écart significatif : les filles affichent 61,67 % de réussite, avec 3 961 admises sur 6 423 présentes, contre 45,16 % pour les garçons, soit 1 926 admis sur 4 265 présents. La différence atteint 16,51 points, tandis que l'écart entre les moyennes générales est de 1,41 point, au bénéfice des filles.

La répartition des notes souligne également certaines fragilités. Quelque 2 318 candidats, soit 21,69 % des présents, ont obtenu moins de 8/20, tandis que 1 369 autres se situent entre 9 et 9,99/20. À l'opposé, 1 266 candidats ont atteint 14/20, représentant 11,85 % de l'effectif.

### DES FILIÈRES AUX PERFORMANCES CONTRASTÉES

L'analyse par spécialité met en évidence des écarts considérables. La filière de Technologie qui compte 04 disciplines (Génie civil, Génie des procédés, Génie électrique et Génie mécanique), se classe en tête, et enregistre un taux de réussite de 81,50 %, avec 163 admis sur 200 présents et une moyenne générale de 13,19/20. Les langues étrangères atteignent quant à elles,67,26 %, contre 57,31 % pour les sciences expérimentales. À l'autre extrémité, la gestion et économie affiche le résultat le plus faible, avec 42,26 %, tandis que les lettres et philosophie ne dépassent pas 47,08 %. Dans les sciences expérimentales, les sciences naturelles et physiques obtiennent respectivement 72,66 % et 70,29 % de réussite. Les mathématiques restent toutefois préoccupantes, avec 50,35 % et une moyenne de 9,39/20. En français, le taux chute à 16,53 %, en anglais à 6,14 % et en arabe à 12,76 %.

Le constat est également préoccupant en lettres et philosophie, où les résultats atteignent 69,14 % en arabe et 61,37 % en philosophie, mais seulement 32,94 % en histoire-géographie, 24,78 % en français, 20,47 % en mathématiques et 12,31 % en anglais.

Les langues étrangères présentent un profil plus favorable, notamment en anglais (83,59 %) et en français (69,04 %). L'allemand atteint 63,79 %, tandis que l'espagnol reste à 28,76 %.

Autre élément relevé : près de la moitié des admis en sciences expérimentales auraient obtenu leur baccalauréat avec une moyenne générale de 10/20, malgré des notes inférieures à la moyenne dans leurs matières de spécialité. Une situation qui soulève la question de la maîtrise effective des acquis avant l'entrée à l'université.

### DES DISPARITÉS ENTRE ÉTABLISSEMENTS ET COMMUNES

Sur les 50 lycées publics, seuls 18, soit 36 %, dépassent la moyenne nationale de 56,50 %. Deux autres se situent entre cette référence et la moyenne de wilaya de 55,05 %, tandis que 30 établissements, représentant 60 % du total, restent en dessous de cette dernière.

Les résultats varient également selon les territoires. Annaba et Berrahal figurent parmi les communes les mieux positionnées, avec respectivement 62,60 % et 62,45 % de réussite. À Berrahal, 597 candidats ont été admis sur 956, avec une moyenne de 10,70/20.

La répartition sectorielle confirme ces écarts. Le secteur de Berrahal, Oued El Aneb et E Tréat atteint 59,14 %, suivi d'Annaba-centre avec 57,36 %. Sidi Amar et El Hadjar enregistrent 54,71 %, tandis qu'El Bouni affiche 49,03 % et le secteur de l'Edough 47,80 %. Dans ce dernier, cinq lycées présentent des taux inférieurs à 48 %.

### LE SUIVI PÉDAGOGIQUE EN QUESTION

La wilaya compte 6 396 enseignants, dont 3 703 dans le cycle moyen et 2 693 dans le secondaire. Durant l'année scolaire 2025-2026, 5 684 enseignants ont bénéficié de 139 journées de formation, soit une couverture de 88,87 %.

Le bilan des inspections est cependant beaucoup moins satisfaisant. Sur 6 396 enseignants, seules 2 225 visites ont été effectuées, soit un taux de couverture de 34,79 %. Ainsi, 4 171 enseignants, représentant 65,21 % du corps enseignant, n'ont bénéficié d'aucune visite. Cette proportion atteint 70,74 % au secondaire, contre 61,19 % au moyen.

Ces insuffisances, rapprochées des résultats aux examens, mettent en évidence la nécessité de renforcer l'accompagnement sur le terrain, particulièrement dans les établissements dont les taux de réussite sont inférieurs à 50 %. Le renforcement de la formation continue, les visites régulières et les groupes de soutien ciblés figurent désormais parmi les priorités.

### LE BEM, UN BILAN PLUS ENCOURAGEANT

À la différence du secondaire, le cycle moyen affiche des résultats globalement meilleurs. Au BEM 2026, la moyenne nationale de référence retenue pour l'analyse territoriale est de 62,03 %. Annaba-centre arrive en tête avec 73,65 %, suivie de Sidi Amar 63,68 % et de Berrahal 62,44 %.

Par matière, l'éducation physique et sportive atteint 87,85 % de réussite, l'arabe 81 %, l'histoire-géographie 69,20 %, la physique 61,93 %, les sciences 60,43 % et les mathématiques 52,81 %. Les langues constituent le principal point faible, avec 34,91 % en français et 24,51 % en anglais.

Le bilan fait état d'un taux de réussite de 62,03 % dans la wilaya, pour 107 établissements concernés.

PALESTINE OCCUPÉE

# Le Parlement arabe salue le soutien de 162 Etats membres de l'ONU au droit du peuple palestinien à l'autodétermination

***Le Parlement arabe a salué l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies, à une écrasante majorité de 162 Etats, de la résolution annuelle réaffirmant le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat indépendant et souverain, ainsi que le rejet de la poursuite de l'occupation sioniste.***



Le Parlement arabe a indiqué, dans un communiqué, que ce vote constituait une nouvelle victoire politique et diplomatique pour les droits du peuple palestinien et reflétait un large consensus international quant à leur légitimité et à la nécessité de mettre fin à l'occupation sioniste.

Cette position est conforme aux conclusions de la Cour internationale de Justice concernant l'illégalité de la présence sioniste continue dans les territoires palestiniens occupés et l'obligation d'y mettre fin dans les plus brefs délais.

Le Parlement arabe a également salué l'adoption par la quatrième commission de l'Assemblée générale de trois résolutions relatives à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), aux biens des réfugiés palestiniens et aux colonies de peuplement.

Ces résolutions réaffirment notamment le soutien au mandat de l'UNRWA, la préservation des droits des réfugiés palestiniens, en particulier leur droit au retour et à l'indemnisation, ainsi que l'illégalité des colonies sionistes et leur incompatibilité avec le droit international et les résolutions des Nations unies.

Le Parlement arabe a appelé la communauté internationale à dépasser le stade de l'adoption de résolutions et de l'expression de positions pour passer à des mesures concrètes et à des actions internationales efficaces et contraignantes, garantissant leur mise en œuvre sur le terrain.

Il a également insisté sur la nécessité de protéger l'UNRWA et de garantir la poursuite de ses missions humanitaires, de mettre fin à la colonisation, à l'annexion et aux déplacements forcés, et de mettre un terme à l'occupation.

Il a enfin appelé à permettre au peuple palestinien d'exercer pleinement son droit légitime à l'autodétermination et à établir son Etat indépendant et souverain, avec Al-Qods pour capitale, conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale.

### PLUS DE 22.000 ENFANTS PALESTINIENS TOMBÉS EN MARTYRS DEPUIS LE DÉBUT DE L'AGRESSION SIONISTE

Plus de 22.000 enfants palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 45. 000 autres ont été blessés dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste, a indiqué jeudi le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés. Dans un communiqué publié à l'occasion la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre de chaque année, le ministère palestinien a précisé qu'il a été enregistré plus de 22.000 enfants palestiniens martyrs et plus de 45. 000 autres blessés dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste, relevant que parmi les blessés, plus de 11.000 souffrent de blessures graves ayant entraîné des handicaps, des mutilations ou des séquelles médicales de longue durée. Il a ajouté que plus de 71.000 enfants sont orphelins et près de 800.000 demeurent déplacés. A ce propos, le ministère palestinien a dénoncé l'ampleur des violations commises contre les enfants palestiniens dans les territoires occupés, qualifiant leur protection d'obligation juridique internationale qui ne saurait être différée, soulignant que ces enfants ont droit à la vie, à la liberté, à la sécurité, à la dignité, à l'éducation et aux soins de santé, conformément aux dispositions du droit international. Il a appelé la communauté internationale, les Hautes Parties contractantes aux Conventions de Genève, l'ONU et ses agences internationales et humanitaires à mettre fin aux crimes commis à leur encontre et à garantir que leurs auteurs soient traduits en justice. Le ministère palestinien a également indiqué que les violations se poursuivent en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est. Au cours des trois dernières années, plus de 263 enfants sont tombés en martyrs et plus de 2 186 blessés, ajoutant que plus de 350 autres enfants ont par ailleurs été arrêtés et incarcérés dans les prisons sionistes, tandis que des dizaines d'autres sont maintenus en détention administrative sans inculpation, ni procès. Le communiqué a dénoncé le ciblage systématique des enfants palestiniens, dans un contexte marqué par la poursuite de l'occupation sioniste, les opérations militaires, les déplacements forcés et les agressions des colons. Il a enfin insisté sur la nécessité de mettre un terme à l'impunité, de répondre durablement aux besoins fondamentaux des enfants palestiniens et de respecter les droits inaliénables du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance.

### APPEL À L'ENTRÉE URGENTE DES AIDES HUMANITAIRES AVANT L'HIVER

Les ministres des Affaires étrangères du Royaume-Uni, de l'Australie, du Canada et de l'Italie ont appelé à lever les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Ghaza, ravagée par les agressions sionistes, et à autoriser l'entrée urgente de 150.000 tentes bloquées aux frontières, avant l'arrivée de l'hiver. Dans une déclaration conjointe publiée dimanche soir sur le portail officiel du gouvernement britannique, les quatre pays ont indiqué que les récentes inondations qui ont frappé la bande de Ghaza ont aggravé les souffrances des civils, soulignant que ces intempéries ne constituaient que « la première tempête de cet hiver ». Les ministres ont affirmé que les habitants de Ghaza avaient un besoin urgent d'abris et d'aide humanitaire, révélant que 150.000 tentes ainsi que d'autres fournitures essentielles étaient bloquées aux frontières et empêchées d'entrer dans le territoire palestinien par l'occupation sioniste. « Cette situation peut entièrement changer et il est encore temps d'agir avant que l'hiver ne s'installe pleinement », ont-ils souligné. Les quatre pays ont exhorté l'entité sioniste à prendre des mesures urgentes, notamment en mettant immédiatement fin aux retards et en autorisant l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire vers toutes les régions de la bande de Ghaza, en ouvrant les points de passage et en permettant l'entrée des tentes stockées aux frontières. Ils ont également appelé à autoriser l'entrée des matériaux à double usage indispensables au fonctionnement des opérations humanitaires et aux efforts de relèvement précoce, avant qu'il ne soit trop tard.

### SEPT MARTYRS À GAZA ET EN CISJORDANIE, ET DES DIZAINES DE PERSONNES ARRÊTÉES OU DÉTENUES

Les violations commises par les forces d'occupation israéliennes et les colons se sont poursuivies ce vendredi à l'encontre de notre peuple et de ses biens en Cisjordanie, à Jérusalem occupée et dans la bande de Gaza. Six citoyens ont été tués dans la bande de Gaza et un autre dans le gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh. De nombreux blessés et arrestations ont été recensés au cours d'une série d'agressions et d'incursions à grande échelle, tandis que l'occupation a démoli une maison et empêché la remise en état de tentes servant d'habitations.

Martyrs suite aux bombardements de l'occupation dans la bande de Gaza :

Quatre citoyens ont été tués et d'autres blessés lors d'un bombardement mené par l'aviation de l'occupation sur le camp de réfugiés de Bureij, dans le centre de la bande de Gaza. Un citoyen a été tué suite à un bombardement de l'occupation sur la ville de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza. Un citoyen a été tué par une frappe de drone sur le « Nouveau Camp » (Al-Mukhayyam al-Jadid), au nord du camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Gaza. Des sources locales ont rapporté que plusieurs citoyens ont été blessés par une frappe de drone de l'occupation près du siège de la compagnie de distribution d'électricité, dans le quartier d'Al-Sabra, au sud de la ville de Gaza. Cinq citoyens, dont certains se trouvent dans un état grave, ont été blessés par des tirs d'artillerie de l'occupation à l'est du camp de réfugiés de Maghazi, dans le centre de la bande de Gaza.

### UN MARTYR ET DES BLESSÉS LORS D'AGRESSIONS MENÉES PAR L'OCCUPATION ET LES COLONS EN CISJORDANIE

Le citoyen Hamza Masoud Salim Abdo (42 ans) a été tué par les tirs d'un garde de colonie dans le village de Dura al-Qar', au nord-est de Ramallah. Des sources sécuritaires ont rapporté qu'un garde de la colonie de « Beit El » a ouvert le feu sur deux citoyens alors qu'ils se trouvaient près d'une source d'eau à Dura al-Qar'. L'un d'eux a été tué, tandis que les forces d'occupation ont arrêté le jeune Firas Fares Samad (36 ans) ; tous deux sont des résidents de la ville d'Al-Bireh. Plus tard, les forces d'occupation ont remis la dépouille du martyr Abdo à sa famille. Un jeune homme a été blessé au pied par des tirs des forces d'occupation lors d'une incursion dans le quartier d'Al-Bayader, dans la ville de Jéricho.

Un autre jeune homme a subi des blessures et des contusions après avoir été frappé par les forces d'occupation lors d'une incursion dans le camp de réfugiés d'Al-Fawwar, au sud d'Hébron. Par ailleurs, un citoyen a été blessé après avoir été frappé par les forces d'occupation dans la localité de Jaba', au sud de Jénine. Un jeune homme a été atteint par des balles réelles dans le dos lors d'une attaque menée par des colons contre des personnes récoltant des olives dans la localité de Nabi Saleh, au nord-ouest de Ramallah. Un groupe de colons a attaqué plusieurs citoyens alors qu'ils récoltaient des olives dans le village de Birin, à l'est d'Hébron, les frappant violemment. Un citoyen et son épouse ont subi des contusions et des blessures après avoir été frappés par des colons dans le village d'Al-Maniya, au sud-est de Bethléem. Dans la localité voisine de Tuqu', des colons ont attaqué des maisons et des véhicules appartenant à des citoyens, les ciblant avec des jets de pierres ; les vitres d'une maison et de trois voitures ont été brisées. Des colons ont également encerclé une maison située à Khirbet al-Marajem, sur les terres de la localité de Madama, au sud de Naplouse appartenant à la famille du prisonnier Qutaiba Muslim Abu Hamda. Des colons ont dérobé un étal de fruits situé sur la route principale, près de la localité de Fandaqumiya, au sud de Jénine. Par ailleurs, d'autres colons ont volé des arbres dans une pépinière située dans la localité de Jaba, sur la route menant à Sanur, plus au sud. Des colons ont également déversé des déchets à l'entrée de la mosquée « Al-Nour », dans le village de Burqa, à l'est de Ramallah. Dans la localité d'Al-Lubban ash-Sharqiya, au sud de Naplouse, des colons ont mené une incursion et ont hissé des drapeaux de l'État occupant à l'entrée du lycée pour filles.

Par ailleurs, 11 citoyens ont souffert d'asphyxie après avoir inhalé des gaz lacrymogènes tirés par les forces d'occupation lors d'une incursion dans le quartier d'Al-Tira, à Ramallah.

PARASITE INTESTINAL

# Quels sont les signes et que faire ?

***La présence d'un parasite dans le tube digestif peut provoquer une parasitose intestinale. Comment attrape-t-on une parasitose intestinale ? Quels sont les symptômes ? Comment la traiter ?***



**QUELS SONT LES MODES DE CONTAMINATION D'UNE PARASITOSE INTESTINALE ?**

Le mode de contamination dépend du parasite intestinal en question. La plupart des parasites intestinaux (giardias, oxyures, taenias, amibes…) pénètrent dans l'organisme par la bouche, souvent sous forme d'œufs ou de larves. La contamination se produit en ingérant de l'eau ou de la nourriture souillée, ou en portant ses mains sales à la bouche. D'autres parasites, comme l'ankylostome, entrent dans le corps par la peau. On se contamine en marchant pieds nus dans de l'eau infectée. Cela survient généralement dans les pays chauds et humides.

**QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?**

Une parasitose intestinale n'entraîne pas toujours de symptômes. Quand il y a des symptômes, ceux-ci dépendent du parasite en cause. Dans la plupart des cas, les malades se plaignent de diarrhées importantes et d'autres troubles digestifs (nausées, vomissements, douleurs abdominales mal localisées…).

Les analyses de sang peuvent également révéler une augmentation des cellules éosinophiles dans le sang.

Les diarrhées sont le plus souvent causées par des protozoaires. Des symptômes hépatobiliaires (cholangite, pancréatite) peuvent apparaître en cas de contamination des voies biliaires par des douves du foie (fasciola) ou par des ascaris (vers ronds).

En cas de contamination par des ascaris, les premiers symptômes peuvent être une crise d'urticaire, une réaction allergique provoquant une toux sèche accompagnée de fièvre modérée. Ces signes se manifestent quand les larves migrent du foie vers les poumons et la trachée. Quand les ascaris se retrouvent dans le tube digestif, cela entraîne des symptômes digestifs.

**COMMENT LA TRAITER ?**

Le traitement de la parasitose intestinale dépend du parasite en cause. Il existe de nombreux traitements médicamenteux permettant de se débarrasser d'un parasite intestinal pathogène.

**Il y a :**

les nitroimidazolés (Flagyl, Tiberal, Fasigyn) efficaces contre les protozoaires.

les benzimidazolés (Vermox, Zentel) efficaces contre les helminthes.

l'ivermectine (Mectizan, Stromectol) pour éliminer les nématodes intestinaux ou sanguins.

le praziquantel (Biltricide) pour traiter les cestodes et trématodes.

# La liste des meilleurs aliments détoxifiants !

Certains aliments sont connus pour stimuler le travail du foie, qui consiste à éliminer les déchets de l'organisme.

**QU'EST-CE QU'UN ALIMENT DÉTOXIFIANT ?**

Un aliment détoxifiant est un aliment qui facilite le travail du foie et des reins, qui consiste à éliminer les déchets de l'organisme qui arrivent jusqu'à eux. En effet, le foie et les reins font partie des organes émonctoires, avec les poumons, la peau et l'intestin. Tous ces organes éliminent de façon naturelle les déchets de l'organisme. Pour prendre soin de votre foie, vous devez privilégier certains aliments et limiter ceux qui donnent une surcharge de travail à votre système digestif (aliments gras, aliments riches en sucres raffinés, caféine, alcool…).

Quels sont les aliments bons pour le foie ?

**Le thé vert**

Le thé vert est un draineur et un brûle-graisse naturel. Il est aussi une excellente source d'antioxydants (catéchines, théaflavines, théarubigines…).

**L'artichaut**

L'artichaut agit sur la sécrétion de la bile par le foie, une substance qui aide à digérer les graisses. Il facilite ainsi la digestion.

**Le gingembre**

Le gingembre est connu pour favoriser la digestion. On le conseille en cas de nausées et de vomissements. C'est aussi un puissant anti-inflammatoire grâce à sa forte teneur en antioxydants (les gingérols).

**La betterave**

Plusieurs études scientifiques ont montré que le jus de betterave contribue à réduire les dommages oxydatifs et l'inflammation dans le foie.

**Le citron**

Le citron est sans doute l'aliment détox le plus connu. Il contient de l'acide citrique qui stimule la production de sucs gastriques, facilitant ainsi la digestion.

**L'ail**

L'ail renferme de l'allicine, de la quercétine et du sélénium, des substances qui participent à la production de sucs gastriques, des substances nécessaires à la digestion.

**Les aliments riches en fibres**

Les fibres alimentaires absorbent les graisses, ce qui permet au foie de ne pas trop travailler durant la digestion. Les aliments riches en fibres sont les fruits, les légumes, les légumineuses, les céréales, le pain, le riz et les pâtes au blé complet.

**Le curcuma**

Le curcuma est un anti-inflammatoire naturel puissant car il contient une quantité importante d'antioxydants. Il stimule également la production de bile par le foie, nécessaire à la digestion des graisses. Mais attention à ne pas trop en consommer, car un excès de curcuma peut être nocif pour le foie.

**Le pamplemousse**

Le pamplemousse est un allié de taille pour le foie car il aide à brûler les graisses. Ce fruit est également riche en vitamine A, C et B5 et renferme une quantité importante d'antioxydants.

**Le bouillon de légumes**

On le consomme plus volontiers en hiver, pour se réchauffer et se réconforter. Mais le bouillon de légumes est un plat qui peut être consommé toute l'année car il est bénéfique pour le système digestif. Riche en eau et en minéraux, il permet de neutraliser l'excès d'acidité néfaste à l'organisme et a un effet drainant et diurétique.

# Pain complet vs. Pain blanc, lequel contient le plus de pesticides ?

Pour faire le plein de fibres, de vitamines et de minéraux, on entend souvent qu'il est préférable d'opter pour un pain complet. Mais est-ce toujours le meilleur choix pour notre santé ?

**LE PAIN COMPLET : RICHE EN FIBRES ET EN MINÉRAUX**

Le pain complet ne serait pas parfait. Entre le pain blanc et le pain complet, la plupart du temps, les nutritionnistes recommandent fortement l'option « complet ». En effet, « pain complet est bien plus riche en fibres que le pain blanc. En effet, la farine utilisée pour le pain complet est faite à partir des grains entiers qui conservent leur enveloppe (le son). Or, l'enveloppe est la partie du grain qui contient le plus de fibres. On compte ainsi dans le pain complet environ 2 fois plus de fibres que dans le pain blanc » peut-on lire sur le site de Yuka. Or, les fibres sont essentielles pour réguler notre glycémie, éliminer certains éléments toxiques et renforcer notre système immunitaire. Le pain complet est également plus riche en vitamine B, et en fer, manganèse, magnésium, zinc et sélénium. Ces vitamines et minéraux sont contenus dans l'enveloppe du grain, mais aussi dans le germe qui est détruit lors du raffinage. Cependant, le pain complet doit être consommé bio pour une très bonne raison.

**ATTENTION AUX PESTICIDES**

Il est donc essentiel d'opter pour un pain complet, bio. En effet, l'enveloppe de la graine est la partie qui contient le plus de pesticides. Ainsi, contrairement à la farine blanche qui ne contient que la couche centrale du blé, appelée endosperme, la farine complète a toujours le germe et l'endosperme. Problème : le son de blé est très exposé à la propagation des pesticides. Si vous souhaitez consommer du pain complet, choisissez-le bio pour limiter votre exposition aux pesticides.

Autre point à retenir : comme la plupart des céréales, le blé contient de l'acide phytique en quantité, concentré dans le son. Cet acide naturel, s'il est ingéré en grande quantité, bloque la bonne absorption des minéraux essentiels comme le zinc, le fer, le calcium ou le magnésium.

Enfin, le pain complet contient davantage d'acrylamide. Cette substance est considérée par l'OMS comme présentant un risque majeur pour la santé humaine. Elle fait partie de la liste des substances dangereuses de l'EPA (Environmental Protection Agency).

# Selection du jour

TF1

21h10

## Hunger Games



**Avec Rachel Zegler, Tom Blyth, Peter Dinklage, Hunter Schafer, Viola Davis, Jason Schwartzman, Burn Gorman, Fionnula Flanagan, Ayomide Adegun, Kjell Brutscheidt, Amélie Hoeferle, Ashley Liao, Mackenzie Lansing, George Somner, Josh Andrés Rivera**

Dans un Capitole encore marqué par la guerre, Coriolanus Snow voit l'avenir de sa famille déchue reposer sur ses épaules. À l'occasion des dixièmes Hunger Games, il est chargé de guider Lucy Gray Baird, une jeune «tribut» du District 12. Lorsque le charisme de celle-ci séduit le public, Coriolanus comprend qu'il peut s'appuyer sur sa popularité pour transformer son propre destin. Peu à peu, un lien se tisse entre eux, tandis qu'il lutte contre ses ambitions et ses senti.

5

21h05

## La tragédie du sang contaminé

**Réalisateur : Olivier Lemaire**

L'affaire du sang contaminé a été un drame sanitaire d'ampleur mondiale, avec des milliers de victimes atteintes par le VIH. Ce fut aussi un séisme pour le monde médical, dans un contexte de rivalité scientifique entre Paris et Washington. Au début des années 1990, le drame devient un scandale en France, impliquant de nombreux médecins, administratifs et responsables politiques, sur fond d'hystérie médiatique. Vingt-cinq ans après les procès, retour sur une affaire aussi retentissante que complexe, et pourtant si peu comprise. Ce documentaire revient sur les événements qui ont marqué cette tragédie et bouleversé durablement le monde médical.




M6

21h10

## Zone interdite

**Présenté par : Ophélie Meunier**

120 milliards d'euros. C'est ce que coûterait chaque année la corruption aux contribuables français soit près du double du budget de l'Éducation nationale. Un chiffre vertigineux. Et pourtant, il ne serait que la partie visible de l'iceberg. Ce fléau s'infiltre sournoisement dans notre quotidien et dans les institutions les plus fondamentales de la République : celles qui attribuent un toit, délivrent un permis de conduire, protègent les citoyens ou assurent la sécurité derrière les murs d'une prison. Pendant plusieurs mois, les équipes de «Zone interdite» ont mené l'enquête au plus près du terrain, recueillant des témoignages inédits.




france 2

21h10

## N'avoue jamais



**Avec André Dussolier, Sabine Azéma, Thierry Lhermitte, Sébastien Chassagne, Joséphine de Meaux, Frédéric Deleersnyder, Michel Boujenah, Gaël Giraudeau, Eva Rami, Céline Esperin, Claire Abeille, Maïna Le Noir, Maëlys Moreau, Marie Fabre, Stella Roussel**

Après 50 ans de mariage, François Marsault, général à la retraite, est encore fou amoureux d'Annie, sa femme. Lorsqu'il découvre qu'elle l'a trompé quarante ans plus tôt, son sang ne fait qu'un tour. Afin de laver son honneur, une seule solution lui semble envisageable : la quitter et partir manu militari retrouver Boris, l'ancien amant, pour lui casser la figure.

france 3

21h10

## Saint-Pierre



**Avec Allan Hawco, Joséphine Jobert, James Purefoy, Benz Antoine, Erika Prevost, Jean-Michel Le Gal, Ayesha Mansur Gonsalves, Vanessa Matsui, Eric Johnson, Sameer Jafar**

Après avoir arrêté le Premier ministre de Terre-Neuve, le lieutenant Donald Fitzpatrick, alias Fitz, s'est exilé à Saint-Pierre-et-Miquelon. L'arrivée de Fitz perturbe la vie de la capitaine Geneviève Archambault, dite Arch, une Parisienne installée à Saint-Pierre pour des raisons mystérieuses. Ces deux officiers chevronnés aux méthodes et compétences policières très différentes se retrouvent à devoir résoudre ensemble le meurtre étrange de la cheffe de file d'un groupe prônant le retour à la nature.

W9

21h25

## NCIS

**Avec Mark Harmon, David McCallum, Pej Vahdat, Diona Reasonover, Maria Bello, Sean Murray, Rocky Carroll, Brian Dietzen, Emily Wickersham, Wilmer Valderrama, Keon Alexander, Jessica Gardner, Naomi Grace, Alexa Hamilton, Cory Jacob**

Vance est détenu par le tortionnaire afghan, Hakim. Le NCIS est à sa recherche. Hakim oblige Vance à participer au braquage d'une banque et lui fait enregistrer un message vidéo en soutien aux combattants de son pays. Mais Vance profite de cette vidéo pour faire passer un message codé à son équipe. Dans celui-ci, il donne le prénom de sa fille, Kayla, que Hakim veut assassiner.

**LE MAGHREB**
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
**Maghreb Presse**
**Édition**
**au capital**
**De 5.200.000 DA**
**Compte bancaire :**
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
**Salah Lakoues**

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

**Impression**
**SIA Alger**
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siége social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
**Diffusion**
Centre : MPE
Est : MPE

**« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »**
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.**
**Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42**
**Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45**
**020.05.13.77**
**E-mail :**agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

***Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.***

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

## LE CHIFFRE DU JOUR

**10** La Côte d'Ivoire a officiellement inauguré la mine d'or de Koné. Avec une production annuelle estimée à 10 tonnes d'or.

SOMMET TRIPARTITE

# Trump, Poutine et Xi Jinping adoptent une « déclaration de paix »

Les présidents américain Donald Trump, russe Vladimir Poutine et chinois Xi Jinping ont adopté jeudi une « déclaration de paix » à l'issue d'un sommet tripartite inédit. Au terme de deux jours d'échanges qui ont dominé la rencontre des dirigeants de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Shenzhen, dans le sud de la Chine, les trois Présidents ont insisté, devant les journalistes, sur le caractère historique de ce rendez-vous. Dans une déclaration diffusée par les médias, la Chine, les Etats-Unis et la Russie, tous trois membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, se sont engagés en faveur de la « stabilité stratégique », affichant leur intention d'entamer « un dialogue sur la réduction des risques nucléaires et la prévention de la prolifération nucléaire ». « Nous sommes véritablement en train d'écrire l'Histoire », a déclaré Donald Trump au début de cette rencontre, tandis que Xi Jinping a parlé d'un rendez-vous d'une « portée fondatrice », et Vladimir Poutine a évoqué une nouvelle « page d'Histoire de la diplomatie ». A l'occasion de cette rencontre tripartite, les trois dirigeants avaient appelé également à une réforme l'ONU, notamment son conseil de sécurité. Les discussions ont également porté notamment sur les questions de sécurité internationale et les enjeux liés aux nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle.

Dans ce contexte, Pékin a tenu à préciser qu'il s'agissait de discuter de la « paix mondiale » et de la « stabilité stratégique dans les relations entre grandes puissances ».

### TRUMP SALUE LE SOMMET TRILATÉRAL «HISTORIQUE» AVEC XI ET POUTINE EN CHINE

Le président américain Donald Trump a salué, vendredi, sa rencontre trilatérale avec son homologue chinois Xi Jinping et le président russe Vladimir Poutine, tenue à Shenzhen, en Chine, la qualifiant de « l'un des sommets internationaux les plus marquants de ces dernières années ». S'exprimant devant la presse à la Maison-Blanche, à son retour d'une tournée en Asie, Donald Trump s'est félicité des discussions organisées en marge du sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC). « C'est la toute première fois que les États-Unis, la Russie et la Chine se réunissent ainsi. C'était considérable. C'était formidable, il y avait une énergie extraordinaire », a-t-il déclaré. « Et les relations entre nous trois étaient fantastiques », a-t-il ajouté.

Selon le président américain, les trois dirigeants ont « longuement discuté des moyens de garantir que l'Iran ne se dote jamais de l'arme nucléaire ». Les échanges ont également porté sur la situation dans la péninsule coréenne et sur la guerre en Ukraine.

Dans une déclaration conjointe intitulée « Déclaration pour la paix », publiée par la Maison-Blanche, les trois dirigeants ont réaffirmé qu'«une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée ». Ils se sont également engagés à « engager un dialogue visant à réduire les risques nucléaires et à prévenir la prolifération des armes nucléaires ». Les trois pays, tous membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, se sont par ailleurs engagés à « réformer l'ONU », tout en avertissant que la Cour pénale internationale (CPI) et les instances similaires « ne doivent pas abuser de leur compétence », selon le texte.

Les dirigeants ont également présenté des projets visant à accroître la production et l'approvisionnement en produits pétroliers raffinés, tout en réaffirmant « l'importance de la stabilité des flux énergétiques ».

### XI JINPING MULTIPLIE LES ENTRETIENS AVEC DES DIRIGEANTS D'ASIE-PACIFIQUE APRÈS LE SOMMET DE L'APEC

Le président chinois Xi Jinping s'est entretenu vendredi à Shenzhen avec les dirigeants de cinq pays d'Asie-Pacifique, au lendemain du sommet du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et de sa rencontre trilatérale avec ses homologues américain et russe. Xi Jinping et le président indonésien Prabowo Subianto ont annoncé l'ouverture de négociations en vue d'un partenariat économique global entre leurs deux pays, selon l'agence de presse officielle chinoise Xinhua. Le président chinois a appelé la Chine et l'Indonésie à « renforcer la communication stratégique et la solidarité, approfondir leur coopération stratégique dans tous les domaines, consolider les fondements de la confiance politique et faire face conjointement aux risques extérieurs ».

### PÉKIN ET SINGAPOUR VEULENT ÉTENDRE LEUR ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AU NUMÉRIQUE

À l'issue de son entretien avec Xi Jinping, le Premier ministre singapourien Lawrence Wong a annoncé l'ouverture de négociations pour moderniser l'accord de libre-échange entre les deux pays, sur la plateforme américaine X. « Cette mise à niveau couvrira de nouveaux domaines, tels que l'économie numérique », a déclaré Lawrence Wong. « Cela facilitera les flux de données transfrontaliers et ouvrira de nouvelles perspectives à nos entreprises », a-t-il ajouté. Les deux dirigeants ont également évoqué les moyens de renforcer leur coopération dans les technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle (IA), selon le Premier ministre singapourien.

« Les deux pays investissent dans l'IA et nous avons beaucoup à apprendre l'un de l'autre, qu'il s'agisse d'aider les entreprises à innover et à améliorer leur productivité ou de préparer nos travailleurs aux métiers de demain », a-t-il affirmé.

### PÉKIN ET CANBERRA FERONT DE 2027 L'« ANNÉE DU TOURISME AUSTRALIE-CHINE »

Xi Jinping et le Premier ministre australien Anthony Albanese sont convenus de faire de 2027 l'« Année du tourisme Australie-Chine ». Sur X, le dirigeant australien a estimé que cette initiative contribuerait à créer des emplois dans son pays et a qualifié ses discussions avec le président chinois de « constructives ».

« Les relations de l'Australie avec la Chine sont importantes pour notre économie, notre sécurité et la stabilité de notre région », a déclaré Anthony Albanese.

Xi Jinping a jugé les relations entre Pékin et Canberra « actuellement stables » et plaidé pour un renforcement de la coopération entre les deux pays. « Dans un monde instable et turbulent, les deux pays doivent renforcer leur confiance mutuelle, tenir compte de leurs intérêts fondamentaux et de leurs principales préoccupations respectives, et maintenir le cap de l'amitié et de la coopération », a-t-il déclaré à Anthony Albanese. Le président chinois s'est également entretenu séparément avec les Premiers ministres malaisien Anwar Ibrahim et thaïlandais Anutin Charnvirakul.

La veille, le sommet de l'APEC avait réuni à Shenzhen des dirigeants et des représentants des 21 économies membres du forum. Xi Jinping y avait aussi accueilli le président américain Donald Trump et le président russe Vladimir Poutine pour un sommet trilatéral inédit.

Dans un texte commun intitulé « Déclaration en faveur de la paix », les trois dirigeants avaient réaffirmé qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée.

***R. I.***

## *Post scriptum*

***Par : B. Khemis***

# Émirats : l'or sale d'Afrique, le blanchiment, et l'ingérence qui exaspère le continent

Il y a l'image que les Émirats arabes unis veulent donner d'eux-mêmes : Dubaï, les tours, le luxe, la modernité, la plaque tournante du commerce mondial, la porte entre l'Orient et l'Occident. Et puis il y a la réalité que révèlent les enquêtes, les rapports, et les États africains eux-mêmes : une plaque tournante pour l'or de contrebande, pour l'or des zones de conflit, pour le blanchiment d'argent, et pour l'ingérence dans les affaires intérieures des pays africains.

Deux événements, survenus à quelques jours d'intervalle, viennent de le confirmer.

D'importantes quantités d'or issues de la contrebande et de zones de conflit continuent d'affluer aux Émirats, malgré le renforcement de la réglementation encadrant l'approvisionnement des raffineries, révèle une nouvelle étude de l'organisation suisse SWISSAID.

Au moins 591 tonnes d'or illicite, représentant une valeur estimée à 74 milliards de dollars, ont été importées aux Émirats en 2024, selon cette étude intitulée : « Laundered in the Emirates : Why the UAE remains a problematic gold-trading hub », publiée récemment.

74 milliards de dollars. C'est plus que le PIB de la plupart des pays africains. C'est l'équivalent de dizaines d'hôpitaux, d'écoles, de routes, de barrages, qui ont été volés à l'Afrique.

Ce volume comprend 453 tonnes d'or provenant de la contrebande dans les pays africains en 2024, d'une valeur estimée à 56,7 milliards de dollars, auxquelles s'ajoutent 174,5 tonnes issues de zones de conflit, précise SWISSAID.

453 tonnes d'or de contrebande en provenance d'Afrique. Du Mali, du Niger, du Soudan, de la République démocratique du Congo, du Ghana, du Zimbabwe, de l'Éthiopie. De l'or extrait par des enfants, dans des mines artisanales, dans des conditions inhumaines, sans aucune protection, sans aucun impôt payé à l'État, sans aucun bénéfice pour les populations locales. De l'or qui traverse les frontières en valises, dans des avions privés, caché, et qui arrive à Dubaï, où il est fondu, raffiné, et revendu comme de l'or « propre », avec un certificat. 174,5 tonnes issues de zones de conflit. De l'or qui finance la guerre. De l'or du Soudan, où la guerre fait rage depuis 2023, où des milices financent leurs armes avec l'or. De l'or de l'est du Congo, où des groupes armés massacrent des populations pour contrôler les mines. De l'or qui tue.

L'organisation souligne que ces flux persistent malgré l'entrée en vigueur, en janvier 2023, de nouvelles obligations de diligence raisonnable visant à améliorer la traçabilité de l'or et à renforcer les contrôles exercés sur les raffineries émiraties.

Les recherches menées par les experts de SWISSAID révèlent toutefois un faible niveau de conformité avec ces nouvelles dispositions.

Autrement dit, les Émirats ont fait semblant de réglementer, pour sortir de la liste grise du GAFI, pour rassurer les Occidentaux, mais dans les faits, les raffineries continuent d'acheter de l'or sans vérifier son origine, sans demander d'où il vient, sans se soucier s'il a été extrait par des enfants ou s'il a financé une milice.

Ces résultats révèlent que les Émirats arabes unis restent une importante plaque tournante pour l'or de contrebande et celui provenant de zones de conflit, relève l'organisation, qui appelle à un renforcement des mécanismes de contrôle et des sanctions en cas de non-respect de la réglementation.

SWISSAID recommande notamment de rendre obligatoires les cinq étapes du processus de diligence raisonnable pour les négociants en or, des sanctions en cas de non-respect de la réglementation, d'imposer aux entreprises la divulgation de l'identité de leurs fournisseurs et d'intensifier les contrôles.

L'organisation préconise également la réinscription des Émirats arabes unis sur la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), regroupant les juridictions présentant des déficiences stratégiques dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Face aux risques liés à l'origine de cet or, l'organisation appelle à une vigilance accrue dans les circuits d'approvisionnement et estime que les entreprises concernées doivent garantir une meilleure traçabilité des matières premières.

La liste grise du GAFI, c'est la honte pour un pays qui se veut une place financière mondiale. C'est le signe que ce pays ne lutte pas sérieusement contre le blanchiment. Les Émirats en étaient sortis en 2024, après avoir promis de se réformer. SWISSAID dit aujourd'hui : les promesses n'ont pas été tenues, il faut les y remettre. Pendant que ce rapport sort, un autre événement éclate à Mogadiscio.

Le gouvernement somalien a annoncé jeudi l'expulsion de l'ambassadeur des Émirats arabes unis à Mogadiscio, dénonçant les ingérences émiraties dans ses affaires intérieures, qualifiées « d'agression manifeste ». Le Conseil des ministres somalien a accordé 72 heures à l'ambassadeur émirati pour quitter la Somalie, a annoncé, lors d'une conférence de presse, le ministre somalien de l'Information, Abdulfatah Qasim.

L'ambassadeur somalien à Abou Dhabi a également été « rappelé pour consultation », a-t-il poursuivi.

Expulser un ambassadeur, ce n'est pas un acte anodin. C'est la rupture diplomatique la plus grave, après la rupture des relations. Un pays ne le fait que quand il estime que sa souveraineté est directement menacée.

La Somalie avait exprimé, mercredi, sa « vive préoccupation » face à ce qu'elle a qualifié d'« ingérence persistante » des Émirats arabes unis dans ses affaires intérieures, estimant que ces agissements « portent atteinte à sa souveraineté, à son intégrité territoriale et à son unité nationale ».

Dans un communiqué, le ministère somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale avait réaffirmé le rejet des autorités somaliennes de « tout engagement étranger ou arrangement sécuritaire parallèle » qui contournerait le gouvernement fédéral, « seule autorité » habilitée à conduire les relations extérieures du pays. La Somalie a, enfin, affirmé qu'elle prendrait « toutes les mesures légales nécessaires » pour préserver sa souveraineté, son intégrité territoriale et son unité nationale. De quoi s'agit-il ? La Somalie accuse les Émirats de traiter directement avec des régions séparatistes, comme le Somaliland, de signer des accords portuaires, militaires, sans passer par Mogadiscio, de financer des acteurs locaux pour diviser le pays, pour affaiblir le gouvernement central, pour contrôler les ports de la mer Rouge et du golfe d'Aden.

Ce n'est pas la première fois. Au Yémen, au Soudan, en Libye, au Soudan du Sud, en Éthiopie, les Émirats sont accusés de soutenir des milices, des séparatistes, des groupes armés, pour défendre un agenda préparé par les sionistes, pour semer le désordre dans le continent africain et l'empêché de se développer et de renforcer la paix et la sécurité.

### DEUX VISAGES D'UNE MÊME STRATÉGIE

L'or et l'ingérence, ce sont les deux faces d'une même stratégie.

D'un côté, piller les richesses de l'Afrique. Faciliter le travail des réseaux criminels internationaux, des contrebandiers, des trafiquants, qui volent l'or africain et le blanchissent à Dubaï, loin des contrôles, loin des impôts, loin des populations qui devraient en bénéficier.

De l'autre côté, diviser les États africains. Soutenir des entités parallèles, contourner les gouvernements légitimes, créer des zones d'influence, contrôler les ports, les corridors, les routes commerciales.

L'Afrique en a assez. La Somalie a dit stop. SWISSAID dit stop. De plus en plus de voix, en Afrique et dans le monde, demandent que les Émirats rendent des comptes, qu'ils appliquent vraiment leurs lois, qu'ils cessent de servir de lessiveuse pour l'or sale, et qu'ils respectent la souveraineté des États africains. L'or de l'Afrique doit rester en Afrique, pour le développement de l'Afrique. La souveraineté de la Somalie, du Soudan, de tous les pays africains, n'est pas négociable.

***B. KH.***